



JOIE EPHEMERE — Le gardien de but tchécoslovaque Vladimir Dzurilla, à droite, s'éloigne penaud d'un groupe de joueurs d'Equipe-Canada qui viennent d'enfiler le deuxième des huit buts qu'ils ont comptés, hier, contre les Tchèques. En dépit de ce cuisant revers, les

Tchèques ont mérité la médaille d'or à ce championnat du monde tenu à Vienne. Les Suédois ont rafflé la médaille d'argent et les Soviétiques celle de bronze. Le Canada, pour sa part, a dû se contenter du quatrième rang.

A lire en page B 1 (Téléphoto PC)

Autoroute 70

A priori: les ententes entre Québec et Ottawa

LA BAIE — Les plans et devis de l'autoroute Alma-La Baie seront déposés au cours du prochain exercice financier, et les travaux commenceront dans un avenir rapproché si on arrive à conclure bientôt, entre Québec et Ottawa, les ententes de développement économique.

C'est là l'une des rares indications qu'a consenti à donner, samedi, le ministre Marc-André Beaud, au sujet des ententes en négociations entre les deux niveaux de gouvernement.

Le ministre a par ailleurs laissé entendre qu'on semblait s'acheminer vers la signature d'ententes sectorielles, plutôt que régionales. Il s'est abstenu de faire d'autres commentaires sur la question, se

contentant de réaffirmer qu'il se trouvait sur la même longueur d'ondes que le ministre Marcel Lessard. "Nous avons tous deux la préoccupation d'aller chercher le plus d'argent possible pour la région", a-t-il dit.

Rappelons que vendredi, le ministre de l'Expansion économique régionale avait déclaré qu'il pourrait sembler réaliste de penser qu'une somme approchant la moitié du budget qui serait prévu pour la région, dans le cadre des ententes, serait affectée à la réalisation de l'autoroute 70. On pourrait donc consacrer entre \$30 et \$40 millions à ce projet, au cours des trois années qui suivront la signature de l'entente Québec-Ottawa, sur les axes routiers prioritaires.

EN BREF

Au CRD

Le nouveau président du CRD, M. Paul Tremblay, projette de convoquer des états-généralx économiques dans la région au cours de son terme d'office.

En page A 3

Samoco

M. Hélias Houde, directeur d'une scierie au Petit Saguenay, critique la subvention gouvernementale accordée à Samoco.

En page A 3



Réductions fiscales

Joe Clark a demandé hier au gouvernement de consentir des réductions fiscales à long terme aux entreprises investissant dans les régions économiquement faibles. Il a aussi déploré le fort taux de chômage dans une région comme le Témiscamingue.

En page A 9

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—CÔTE-NORD

4e année No 184

Lundi 9 mai 1977

24 pages 25 cents

Sommet économique à Londres

Le chômage chez les jeunes retient l'attention des sept chefs d'Etat

LONDRES (PC) — C'est le chômage, en particulier chez les jeunes, qui a retenu finalement l'attention des sept chefs d'Etat du sommet économique de deux jours qui s'est terminé à Londres dimanche soir par une communication commune au "Banqueting House".

"Notre tâche la plus urgente est de créer plus d'emplois tout en continuant à réduire l'inflation. L'inflation, loin de diminuer le chômage, est une de ses principales causes. Nous sommes particulièrement préoccupés par le problème du chômage des jeunes. Nous sommes convenus de procéder à un échange d'expériences et d'idées sur la manière d'offrir aux jeunes des possibilités de travail."

Tel est le premier item retenu par le président du sommet économique londonien et premier ministre

britannique, M. James Callaghan, qui a communiqué au nom et en présence des six autres participants les principales conclusions de la réunion devant plus de 2.000 journalistes.

M. Trudeau

Par ailleurs, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a expliqué à la suite d'une question que la conférence (et ce n'était pas son but) n'a pas cherché à trouver des solutions globales au chômage en particulier et qui sévit d'une façon particulièrement sévère au Canada.

M. Trudeau a expliqué que les chefs d'Etat s'étaient surtout préoccupés de ce fléau dont les jeunes des sociétés capitalistes sont particulièrement les victimes alors que les travailleurs plus âgés souffrent moins de cette situation.

Comme il s'agit surtout d'un problème de structure, a poursuivi le chef d'Etat canadien "nous avons convenu d'échanger des techniques et des idées sur ce problème du chômage des jeunes".

D'un autre côté, le communiqué commun souligne l'engagement des pays, soit la Grande-Bretagne, le Canada, la France, l'Italie, les Etats-Unis et le Japon, à atteindre les objectifs de croissance et à poursuivre des politiques de stabilisation qui varient d'un pays à l'autre.

Tiers-Monde

En continuant d'élaborer sur les bonnes intentions des participants, M. Callaghan a noté que ces actions prises ensemble devaient fournir une base pour une crois-

sance soutenue et non inflationniste "dans nos propres pays et dans le monde entier et pour une réduction des déséquilibres internationaux".

Les pays ont aussi retenu la nécessité de mettre sur pied et d'élaborer des facilités de financement et dans ce contexte le Fonds monétaire international doit jouer un rôle de premier plan. Nous nous engageons à rechercher des ressources supplémentaires pour le FMI et à appuyer le lien entre ses prêts et l'adoption de politiques de stabilisation appropriées", précise le communiqué final.

Dans ce contexte on aurait pris pour acquis la création d'un fonds de dépannage pour les pays du Tiers-Monde dont l'endettement dû à la balance des paiements est de \$250 milliards.

On s'est également mis d'accord pour donner une impulsion politi-

que vigoureuse à un élargissement des possibilités d'échanges, "ce qui renforcera le système libéral du commerce international et accroîtra aussi les possibilités d'emplois".

Energie

En rejetant le protectionnisme qui favoriserait le chômage, augmenterait l'inflation et minerait le bien-être de nos peuples, a dit M. Callaghan, "nous donnerons une nouvelle impulsion aux négociations commerciales multilatérales dites du Tokyo Round. Notre objectif est de réaliser des progrès importants dans des domaines clés en 1977. Dans ce domaine, les changements structurels de l'économie mondiale doivent être pris en considération".

Autres nouvelles en page B 7.



Pessimisme de Lévesque

Le premier ministre Lévesque a confirmé durant le week-end qu'une tentative de négociations avec les autres provinces aurait lieu, avant le référendum, mais qu'il doutait de son succès.

En page A 11

SPORTS

Hockey

Malgré le fait que le Canada n'ait pas rafflé une médaille au championnat du monde à Vienne, Alan Eagleson avoue être heureux de la tenue de ses protégés.

En page B 1

Second gain

Serge Tremblay de Chicoutimi a mérité une deuxième victoire consécutive lors d'une compétition de cyclisme régionale hier matin.

En page B 2

Sport automobile

Mario Andretti a rafflé le 23ème Grand Prix d'Espagne avec une certaine aisance.

En page B 4

SOMMAIRE

— Annonces classées	A 10
	B 9 à B 12
— Bandes dessinées	A 7
— Cinéma	A 8
— Décès	A 10
— Finance	B 8
— Mots croisés	B 8
— Sports	B 1 à B 6
— Télévision	A 8



SOMMET — Dans l'ordre habituel on reconnaît le commissaire de la CEE Roy Jenkins et les sept chefs d'Etat qui ont participé en fin de semaine au sommet économique à Londres; Takeo Fukuda du Japon, une secrétaire non identifiée, Guilio Andreotti, d'Italie, Valery Giscard d'Estaing de France, James Callaghan, de G.-B., Jimmy Carter des E.-U., Helmut Schmidt de la

RFA et le premier ministre du Canada Pierre Trudeau. Ce dernier aura aujourd'hui des entretiens avec divers chefs d'Etat et de gouvernement qui se trouvent à Londres pour la réunion de l'OTAN.

PERFECTA
6/36
GROS LOT
\$461,956.00
APP. vend.

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

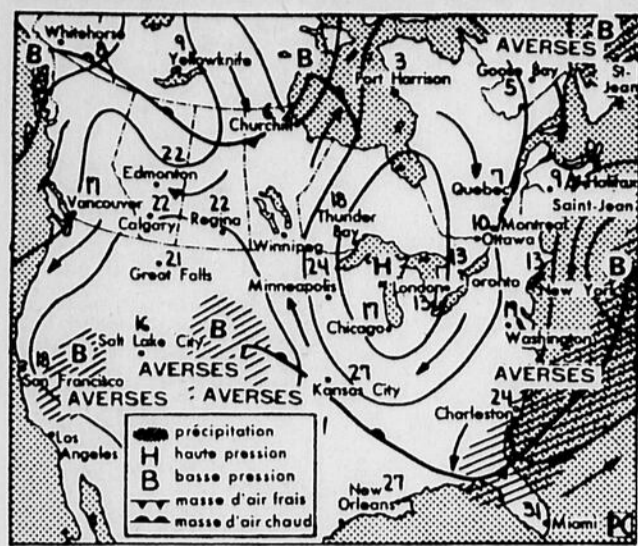
8	11	22	24	25	36
6 SUR 6	0	PRIX		NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
5 SUR 6	75	\$368,903.10	16		
4 SUR 6	3,285	\$1,339.90	\$1,163,154.00		
3 SUR 6	3,285	\$84.90			
5 SUR 6+	2	\$33,498.80			

Mini-loto

NO	SERIE	NUMERO	PRIX
1 ^{er}	31	48998	\$50,000
2 ^e	26	26549	\$50,000
3 ^e	19	22787	\$50,000
4 ^e	16	29815	\$50,000

TIRAGE: 706ième		
VENDREDI 6-5-77		
42 Series emises- 90 000 chacune		
JAGNANTS POSSIBLES	NUMEROS DANS SERIE	PRIX
164	48998	\$1,000
	26549	
	22787	
	29815	
14,952	998 546	\$25
	787 815	

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour lundi avec un aperçu pour mardi.

Abitibi, Pontiac et Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum, près de 7. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Chibougamau et Haute-Mauricie: passages nuageux et quelques flocons de neige. Vents modérés. Maximum, près de 3. Aperçu pour mardi: ensoleillé avec passages nuageux.

Laurentides: passages nuageux. Vents modérés. Maximum, près de 8. Aperçu pour mardi: ensoleillé avec passages nuageux.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum, près de 10. Aperçu pour mardi: ensoleillé avec passages nuageux.

Montréal: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum, près de 10. Aperçu pour mardi: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: nébulosité variable et possibilité de quelques averses de neige sur les hauteurs. Vents modérés. Maximum, près de 7. Aperçu pour mardi: passages nuageux.

Lac-Saint-Jean: nébulosité variable avec quelques averses de neige. Vents modérés. Maximum, près de 3. Aperçu pour mardi: nuageux.

Rimouski et Baie-Comeau: nuageux avec averses de neige et vents modérés. Maximum, près de 2. Aperçu pour mardi: peu de changement.

Sept-Îles et Gaspésie: nuageux avec averses de neige et vents modérés. Maximum, 2 à Sept-Îles et 5 en Gaspésie. Aperçu pour mardi: peu de changement.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures observées en celsius:

	Min.	Max.
Vancouver	11	17
Victoria	6	15
Edmonton	6	23
Calgary	6	21
Saskatoon	9	27
Regina	10	29
Winnipeg	7	26
Toronto	3	14
Ottawa	1	7
Montréal	0	9
Québec	-3	9
Fredericton	-3	7
Saint-Jean, N.-B.	-1	7
Moncton	0	8
Halifax	2	11
Charlottetown	1	5
Sydney	1	4
Yarmouth	1	7
St-Jean, T.-N.	-1	2
Chicago	1	22
Detroit	3	20
Albany	1	17
Boston	7	14
New York	8	21
Washington	11	24
Miami	24	31

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRAMME DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Chef de pupitre: Charles J. GAUVIN

Alme et les environs: 662-7829
St-Félicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4864
Petites annonces classées: 545-4865

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Section jeannoise du PLQ Un an pour l'organisation du congrès à la chefferie

par Claude Fortin

ALMA — Les militants libéraux du comté Lac-Saint-Jean ont montré passablement plus de souplesse que l'ensemble des membres de l'organisation régionale du parti, en consentant un délai d'un an pour la tenue d'un congrès à la chefferie.

Au récent colloque régional du PLQ, les participants avaient demandé l'élection d'un chef permanent du parti, avant la tenue d'un congrès d'orientation, déjà prévu pour l'automne. Ceux-ci avaient alors estimé que cette façon de procéder permettrait aux membres de mieux s'assurer l'adhésion du nouveau chef aux lignes de conduite que lui donnerait la base par la suite.

Quelques gros canons du parti avaient alors émis des réserves à cette résolution, et ce sont

leurs arguments qui ont, semble-t-il, infléchi la position jeannoise, au colloque de comté d'hier matin.

La résolution adoptée sur le sujet accorde un délai d'un an pour l'organisation d'un congrès à la chefferie, sans toutefois s'opposer à sa tenue en même temps que le congrès d'orientation.

Les libéraux jeannois ont estimé qu'il fallait au moins une année pour mettre sur pied une organisation comme celle d'un congrès pour l'élection d'un chef, et qu'il ne paraissait pas réaliste de demander de le faire pour l'automne prochain.

La résolution d'hier va d'ailleurs dans le sens de la position adoptée par les instances provinciales du parti.

Les participants à ce colloque libéral du comté Lac-Saint-Jean ont également adopté un certain nombre d'au-

tres recommandations, dont l'une vise la formation d'un secrétariat permanent du parti, pour le comté.

Ils ont aussi discuté la possibilité de former un "comité de critique constructive", qui devrait notamment permettre de mieux faire entendre la section jeannoise du PLQ.

L'actuel député péquiste de Lac-Saint-Jean n'a, bien sûr, pas échappé à la critique libérale, qui lui a reproché, en substance, la détérioration du climat du comté, à tous les niveaux.

Le président Martin Gagnon, pour sa part, s'en est pris à l'absence de participation de M. Jacques Brassard, aux grands problèmes qui assaillent la région. Il a notamment donné, à ce sujet, l'exemple de la grève qui sévit toujours à l'usine almatoise de la compagnie Price.

"Assouplissement"

Le règlement numéro 28

LA BAIE — La perspective de voir Chicoutimi "assouplir" son règlement no 28 concernant l'installation des nouveaux services municipaux, semble loin de réjouir les maires de Jonquière et de La Baie.

Samedi, M. Laurier Simard a utilisé une tribune qu'on lui accordait, au congrès du Conseil régional de développement, pour indiquer publiquement que lui et le maire Dufour étaient d'accord sur le principe d'une taxe majorée sur les services municipaux.

Il a souhaité, pour les trois agglomérations urbaines du Haut-

Saguenay, l'unification d'une taxe sur les services municipaux qui serait "la plus rémunératrice possible pour les municipalités et la moins onéreuse possible pour les contribuables".

Il a indiqué son intention, de même que celle du maire de Jonquière, de tenter de convaincre le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, de réviser sa position, qui laisse présager ce fameux "assouplissement" du règlement no 28. Des rumeurs laissent entendre que le nouveau règlement prévoirait une participation municipale de 60 p.c. et une participation des entrepreneurs de 40 p.c. au coût

d'installation de nouveaux services municipaux.

L'actuel règlement 28 oblige l'entrepreneur et le nouveau propriétaire à défrayer 80 p.c. de ces coûts. Un règlement similaire existe à Jonquière, et on a l'intention d'emboîter le pas à La Baie.

A Jonquière, le maire Francis Dufour a indiqué qu'il n'était pas question pour sa ville de revenir en arrière, même si Chicoutimi devait le faire.

Chez les observateurs, on s'attend à ce que le sujet fasse l'objet de discussions au Conseil métropolitain du Haut-Saguenay.

Chambre de commerce

Saine ouverture d'esprit

DOLBEAU — Une saine ouverture d'esprit doit caractériser l'homme d'affaires présentement, a déclaré, hier soir, M. Jacques Brassard, député du comté Lac-St-Jean à l'assemblée nationale.

S'adressant à plus de 150 personnes lors du banquet qui soulignait le trentième anniversaire de la fondation de la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau, le conférencier invite à d'abord rendu un hommage particulier au rôle bénéfique joué dans son milieu par ce mouvement et a précisé ensuite la conception du nouveau gouvernement.

un bel exemple de fausseté qu'il a calculé de grossière.

Le conférencier a dit que c'était dans l'intention du gouvernement que les citoyens québécois deviennent les décideurs économiques afin de récrire cette mise en tutelle par des étrangers. Il a ajouté qu'il n'était aucunement question d'interdire les investissements des étrangers pourvu qu'ils suivent les règles du jeu.

Il a précisé que les gouvernements antérieurs croyaient que le développement économique dépendait pour une large part des capitaux étrangers alors qu'il se finançait à 85% avec des parts des Québécois.

Le député du Lac-St-Jean devait rappeler tous les efforts que son gouvernement déploiera pour encourager les petites et moyennes entreprises par des mesures concrètes ainsi que par ce fonds de relance industrielle et la société de réorganisation industrielle qui permettront leur développement. A cet effet, il a précisé qu'il faudrait songer à former cette société de développement régional qui constituera un moyen privilégié.

M. Brassard a ensuite mis en relief les diverses sociétés d'état qui continueront d'opérer où l'on ajoutera le mouvement coopératif afin d'assumer une extension soutenue. Après avoir parlé de cette volonté de décentralisa-

tion du gouvernement pour permettre de véritables démocratisations, il s'est dit confiant dans ce sommet économique de la fin mai ajoutant que si le résultat était le dialogue, ce serait un acquis considérable.

Le conférencier a rappelé ensuite l'endettement inquiétant du déficit astronomique où il fallait mettre un frein pour souligner que cette conjoncture économique était le cas ailleurs au Canada et dans d'autres pays. Il s'en est pris à ceux qui colportent des rumeurs alarmistes concernant les 81 sièges sociaux qui sont démantelés en dehors du Québec, dont, après enquête, 79 n'avaient même pas le téléphone.

M. Brassard a parlé de plus du montant de 80 millions qui seront affectés à la création d'emplois et à l'intention d'investissements qui sont plus élevés que la moyenne canadienne constituant un excellent indicateur économique.

"Chez certains hommes d'affaires, on retrouve une sévérité méprisante et un tel comportement peut-être nuisible, a-t-il déclaré.

Dans leur milieu

"Les femmes devront s'impliquer davantage"

— Mme Niquet

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Les femmes devront s'impliquer davantage dans leur milieu social, religieux, économique et politique sans négliger pour autant leur vie familiale."

Tel est le message qu'a livré samedi soir Mme Suzanne B. Niquet lors de la Fête des Mères alors qu'elle a indiqué que l'on pouvait être pionnier ou artisan de bien des façons et que la société pourrait bénéficier des richesses que possèdent les femmes.

Le maire de Dolbeau a tenu à exprimer son admiration devant la volonté ferme des organismes, des clubs socio-culturels et de toutes les personnes qui ont pris en main l'organisation des fêtes du cinquantième anniversaire de la fondation de la ville de Dolbeau. Après avoir remercié les Chevaliers de Colomb pour ce succès retentissant, elle ajoutait qu'une ville ne pouvait progresser sans le soutien et l'apport de tous.

Mme Niquet a tenu également à rendre hom-



Mme Suzanne Niquet.

mage aux couples pionniers qui donnent l'occasion de souligner un tel anniversaire. "Il nous faut scruter le passé, voir ce que les artisans ont accompli et travailler à construire un milieu de vie encore meilleur", a conclu le maire de Dolbeau.

M. Jean-René Moreau

"S'il est vrai que les architectes, les ingénieurs et vous les pionniers avez conçu et façonné la plus splendide ville à tout point de vue et où il fait bon vivre, a déclaré M. J.-René Moreau, j'affirme qu'il est également vrai que vous les mamans vous avez su

donner une âme, une vie intense à cette ville."

Le président du comité organisateur des fêtes du 50e, s'est dit persuadé qu'il aurait été impossible d'organiser de telles fêtes sans la collaboration soutenue et le travail acharné des organismes du milieu.

"Les Chevaliers de Colomb, conseil 2800, vous démontrent aujourd'hui leur esprit de fraternité, de charité et d'amour a déclaré M. Moreau. Les Chevaliers de Colomb sont toujours présents d'une façon ou d'une autre dans le milieu et surtout et spécialement quand il s'agit pour eux de fêter les mamans de Dolbeau, dans le cadre des fêtes du cinquantième."

Le président ajoutait que si la population de Dolbeau était reconnue par tous comme accueillante, hospitalière et surtout dynamique cela revenait aux mamans qui avaient eu le courage d'élever de grandes familles et d'en faire les hommes d'aujourd'hui. Il a exprimé le désir qu'elles continuent à prendre en mains l'existence de ceux qui les entourent en partageant le bonheur et la joie de vivre.

La Fête des Mères soulignée avec éclat

DOLBEAU — Mme Euclide Tremblay a été désignée la mère-pionnière lors de la Fête des Mères qui a été soulignée avec grand éclat, samedi soir, à la Polyvalente Jean-Dolbeau, dans le cadre des Fêtes du 50ème anniversaire de la Ville de Dolbeau.

Une messe spéciale a été célébrée à 19h00 en l'église Ste-Thérèse par l'abbé Paul-Eugène Marotte, assisté du Père Paul Demers, curé de la paroisse St-Jean-de-la-Croix. La chorale du 50e, dirigée par Mme Colette Boillat a fait les frais du chant de circonstance.

Cette chorale de quelque 50 voix, qui a pris

naissance il y a un mois, et portant un costume approprié, s'est méritée de chaleureux applaudissements à l'ouverture du programme de la soirée par cette assistance évaluée à plus de 700 personnes.

Les Chevaliers de Colomb du conseil 2800 de Dolbeau qui avait la responsabilité de cette manifestation mirent des gerbes de roses aux huit dames pionnières qui avaient été choisies alors que M. Aurélien Larouche remettait une plaquette souvenir des Chevaliers de Colomb à la mère-pionnière Mme Euclide Tremblay. M. Roger Hébert était le

président du comité de ces fêtes.

Pour sa part, le comité des Fêtes du 50e anniversaire remettait de magnifiques plaquettes souvenir du 50e avec l'inscription du slogan "Les aînées ont trimé, les jeunes vont continuer" aux quelque huit couples pionniers. D'autres plaquettes seront remises lors de soirées futures.

De plus le comité a remis une plaquette à Soeur Fleurette Gilbert a composé le chant du 50e et à M. Bertrand Tremblay pour avoir trouvé le slogan des fêtes.

Dynamisme des présidents et dynamisme de la ville

DOLBEAU — "Le dynamisme qui a toujours animé notre ville est à l'image de ces anciens présidents qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour permettre l'extension constante de leur milieu et le mieux-être de la collectivité."

Tel est le témoignage qui a été rendu hier soir, par M. Benoit Tremblay, lors du trentième anniversaire de fondation de la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau aux quelque 20 anciens présidents réunis à cette occasion et qui reçurent un cadeau souvenir, réalisé par Mlle Lise Fortin, une artiste de Dolbeau.

Rappelant que ce mouvement avait pris naissance alors que la ville ne comptait que vingt années d'existence, le président actuel de la Chambre a déclaré que les administrateurs qui se sont succédés à tour de rôle à la tête du mouvement ont toujours pris leur mandat personnel avec un grand sérieux et un dévouement qui ne s'est jamais démenti.



une Dodge ASPEN 1977
2 portes, coupé, toit de vinyle, gros caps de roues, 6 cylindres automatique, servodirection, freins à disques, pneus flanc blanc, radio.

D'ESSENCE + \$300. LE QUOTIDIEN



NOM:
ADRESSE:
VILLE: TEL:

Reclamez votre billet de participation avec chaque achat à...

place du royaume

Votre vie nous importe à cœur.

PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE-VIE ASSURANCE COLLECTIVE
JEAN-CLAUDE GERVAIS
BUR.: 549-5161
RES.: 549-2794

La Mutuelle du Canada 363 est, rue Racine, Chicoutimi.

Le PQ annonce une vaste consultation sur son projet de décentralisation administrative

par Claude Fortin

LA BAIE — Le gouvernement du Québec a l'intention d'impliquer tous les intéressés dans l'élabora-

tion d'une politique de décentralisation administrative en amorçant, dès l'automne prochain, une vaste consultation sur la ques-

C'est l'indication qu'a donnée, samedi, le ministre Marc-André Bedard, dans une allocution prononcée devant les membres du Conseil régional de deve-

loppement, réunis en congrès, à La Baie. M. Bedard a choisi cette tribune pour dresser une synthèse de tous les principes de régionalisation administrative que compte appliquer le gouvernement dont il fait partie.

La philosophie du gouvernement, en ce domaine, repose sur le fait que "les communautés régionales et locales, de même que les citoyens, se sentent dépourvus face à cet énorme appareil d'Etat, et qu'en même temps, ils ont de plus en plus conscience de pouvoir prendre en charge une large part de leur développement".

La régionalisation du processus budgétaire et la décentralisation de certains pouvoirs deviendront, en ce sens, les outils de travail dont on dotera les régions, à divers niveaux, en vue de leur assurer le degré d'autonomie nécessaire à leur développement.

Les perspectives d'application de cette politique paraissent particulièrement intéressantes.

On songe, en quelque sorte, à déterminer des unités territoriales plus grandes que les villes et villages, mais plus petites que la région.

Selon le ministre, la présence, sur un même territoire, de plusieurs municipalités autonomes, peut rendre difficile un contrôle efficace du développement, et un aménagement harmonieux du territoire.

Celui-ci croit par ailleurs que la taille trop grande des régions administratives actuelles ne permet pratiquement pas de décentraliser à ce niveau les pouvoirs décisionnels.

La politique du gouvernement ne vise pas à faire disparaître les municipalités, de préciser M. Bedard. Il s'agit plutôt de trouver un lieu de décision où seraient

prises en charge certaines fonctions qu'on considère trop lourdes pour la municipalité. La nouvelle instance permettrait à plusieurs municipalités de discuter les problèmes qui leur sont communs.

On songe à remettre à cette forme nouvelle d'organisme des fonctions comme l'aménagement et l'entretien des réseaux routiers, la protection de l'environnement, la gestion des parcs locaux et autres.

Le ministre a cependant indiqué qu'on voulait éviter l'écueil de l'uniformité, expliquant qu'il n'était pas nécessaire que "les mêmes pouvoirs, dans les mêmes secteurs, soient retournés en même temps dans toutes les régions.

Solidarité des régions

C'est dans un contexte de consolidation des instruments de développement régional que M. Bedard a situés les CRD.

La raison d'être du CRD, a-t-il précisé, est de servir de courroie de transmission, au niveau de la consultation, entre le gouvernement québécois et la population régionale.

Le ministre a par ailleurs tenu à préciser: "Une région comme la nôtre devra toujours travailler plus fort que les régions métropolitaines pour obtenir sa juste part du gâteau."

Pour faire contrepoids aux régions métropolitaines, il a fait appel à la solidarité régionale et inter-régionale.

"Il existe, a-t-il déclaré, des affinités avec des régions comme l'Est du Québec, l'Abitibi, la Côte-Nord, et certaines régions de base, comme la Mauricie, qu'il faut mettre en valeur."

L'octroi à Samoco est critiqué

PETIT-SAGUENAY —

Une subvention comme celle que vient d'accorder le gouvernement à la scierie Samoco risque d'ajouter un problème de rentabilité, au problème d'approvisionnement que vivent déjà des scieries du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

C'est le propriétaire de la scierie Jos Houde, à Petit-Saguenay, M. Elias Houde, qui faisait ce commentaire en fin de semaine.

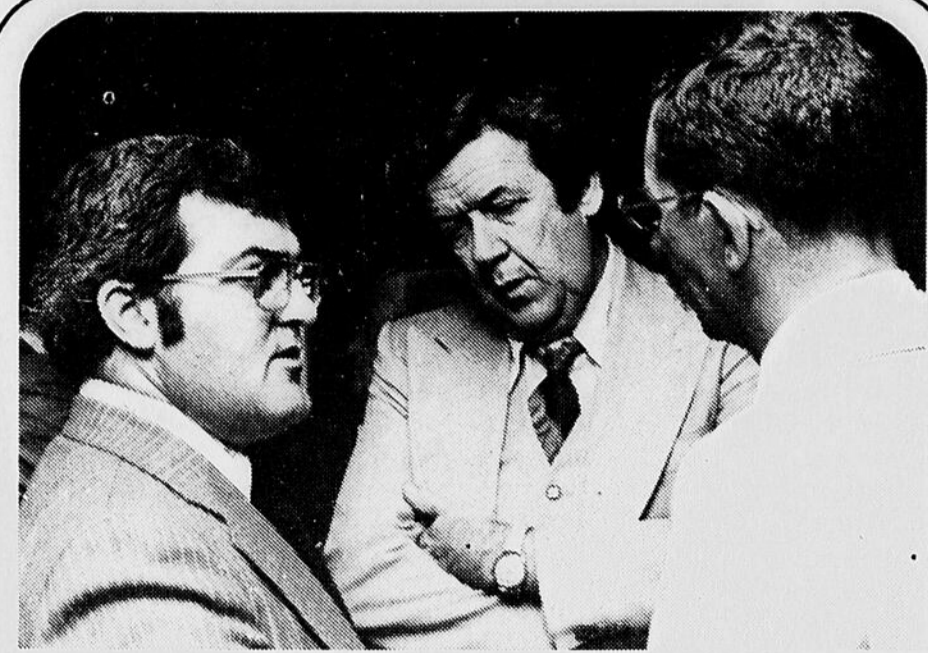
M. Houde a expliqué que la scierie Samoco était le principal concurrent de l'entreprise qu'il dirige, et d'autres petites scieries, et s'est demandé comment le groupe pourrait arriver à soutenir la concurrence

d'une scierie dont le gouvernement comble les déficits.

Le gouvernement n'a toujours pas apporté de réponse au problème d'approvisionnement que connaît présentement cette scierie de Petit-Saguenay.

M. Houde a déclaré qu'il faudrait ajouter, au contrat d'approvisionnement, une clause permettant de soutenir la concurrence avec une usine comme Samoco.

D'après les calculs de M. Elias Houde, la scierie Samoco aurait réalisé, au cours des neuf derniers mois, un déficit équivalant à quelque \$100 par 1,000 pieds de bois produit.



DISCUSSION — Lors de son passage au congrès du CRD, le ministre Marcel Lessard discute avec l'ancien président de l'organisme, M. Gaston Perron et le secrétaire et directeur général adjoint, M. René Jolicoeur. M. Lessard a maintenu ses déclarations au sujet de l'exode des sièges sociaux.

"Un mouvement d'exode se dessine au Québec"

— Marcel Lessard

LA BAIE — Le ministre Marcel Lessard maintient sa déclaration relativement à l'importance du mouvement d'exode des sièges sociaux québécois, depuis le 15 novembre. C'est du moins ce qu'il a laissé savoir, à La Baie, alors qu'il participait au congrès du CRD.

En substance, le ministre a émis l'opinion que si le mouvement d'exode des sièges sociaux du Québec marquait un net accroissement, c'était certainement un indice de quelque chose.

Une enquête du quotidien Le Devoir avait révélé que les quelque 93 sièges sociaux qui avaient quitté le Québec n'avaient absolument aucune importance économique. On avait alors accusé le ministre Lessard d'être alarmiste.

M. Lessard a pourtant renchéri, hier, indiquant qu'il fallait regarder la signification du mouvement qui se dessine, plutôt que l'importance des sièges sociaux.

En outre, a-t-il ajouté, il existe déjà passablement d'entreprises qui gardent la façade au Québec et se vidant de leur contenu. "Le tout se fait en douceur", a-t-il dit.

Repondant par ailleurs à une récente déclaration du ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, M. Lessard a indiqué que l'augmentation de 28 p.c. des intentions d'investissements au Québec incluait le projet Donohue et les travaux de la Baie James. Il voulait ainsi illustrer la relativité de la signification des chiffres.



LE PRESIDENT — Le nouveau président du Conseil régional de développement, M. Paul Tremblay.

Le CRD convoquera des états-généraux

LA BAIE — C'est par l'annonce de la convocation d'une sorte d'Etats généraux régionaux que le nouveau président du Conseil régional de développement, M. Paul Tremblay, a inauguré son mandat de deux ans, en fin de semaine.

M. Tremblay espère qu'une telle initiative permettra de faire le point sur la situation économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et de dresser un inventaire des outils ou effectifs de développement de cette économie.

L'événement doit réunir tous les agents économiques de la région, des représentants de l'industrie à ceux des syndicats, en passant par ceux du commerce.

Dans son allocution "électorale", M. Tremblay avait manifesté l'intention de travailler plus à fond à l'union de la région. Par la suite, il a manifesté sa satisfaction en ce sens, faisant remarquer que toutes les parties du Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient représentées au sein de l'exécutif du Conseil régional de développement.

Les administrateurs choisis en fin de semaine ont d'ailleurs vraisemblablement voulu équilibrer la représentation déjà en place en élisant le maire de Chibougamau, M. Jean-Paul Lanctôt, au poste de vice-président exécutif de l'organisme.

Les autres membres du comité sont MM. Gabriel Fortin, maire d'Alma, Robert Gagnon, de l'UPA, Jean Simard, de La Baie, et Mme Jeanne Blackburn, de Chicoutimi. Ces gens sont respectivement vice-présidents aux affaires économiques, à l'agriculture, au tourisme et aux affaires sociales.

Au cours de son mandat, le nouveau président a l'intention de s'attaquer en priorité à des dossiers dits "à court terme". Il a cité en ce sens les dossiers de concertation régionale, des ententes cadres, de l'hôtellerie et des services.

M. Tremblay s'est dit d'accord avec les principes de décentralisation, auxquels tenaient l'ancien président, et dont a parlé, samedi, le ministre Marc-André Bedard. A la délégation de responsabilités, il faut cependant adjoindre les leviers de décisions pertinents, a-t-il précisé en substance.

Les mouvements de politisation qu'on craignait de voir susciter par cette élection à la présidence du CRD ne se sont pas manifestés. La Société nationale des Québécois, qui venait tout juste de réintégrer les rangs du CRD, et dont les représentants ne cachaient pas leur appui au péquiste Gérard Claveau, n'a laissé voir aucune réaction.

Avant l'élection, d'ailleurs, le président de l'organisme, M. Lucien Coudé, avait laissé entendre que la SNO n'était pas revenue au CRD pour élire un président, et que quel que soit le résultat du scrutin, celle-ci continuerait de travailler au sein du Conseil régional de développement.

Si M. Claveau était nettement identifié au Parti québécois, M. Tremblay ne l'est pas moins au Parti libéral. Le temps seul montrera finalement si l'élection de samedi aura politisé le CRD, comme le craignait certains.



DEPUTES ACS — Les députés de la région ont eu une rencontre avec les représentants de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au cours de la journée de samedi. De gauche à droite, on aperçoit MM. Hubert Desbiens, Claude Vaillancourt, Marc-André Bedard, Robert Lamontagne et Jacques Brassard.

Promesse des députés péquistes de respecter l'autonomie des commissions scolaires

CHICOUTIMI — L'ACS est satisfaite de la rencontre de samedi, avec la députation régionale, ayant, en quelque sorte, obtenu l'assurance que le gouvernement respecterait l'autonomie des commissions scolaires.

Le président de l'organisme, M. Maurice Guérin, s'est dit heureux de l'engagement pris par le ministre Marc-André Bedard, au nom du gouvernement, qu'une étude serait entreprise en vue de trouver une nouvelle formule de financement des commissions scolaires. Les municipalités et les commissions scolaires elles-mêmes collaboreront à ce travail.

Le groupe délégué par le gouvernement du Québec pour étudier la question a recommandé, comme on le sait, d'enlever aux commissions scolaires le pouvoir de taxation foncière au profit des municipalités.

Il ne semble pas, à la lumière des discussions de

samedi, qu'il soit dans l'intention du gouvernement de mettre cette recommandation à exécution sans instituer une formule de financement de rechange. Celle-ci devra avoir pour effet de conserver, aux commissions scolaires, leur autonomie.

L'objectif à atteindre, d'expliquer M. Guérin, est en quelque sorte de récupérer la partie inadmissible des revenus que les commissions scolaires se procurent actuellement par le biais de la taxe foncière.

La nouvelle formule, encore à déterminer, devrait prévoir des revenus normalisés, pour l'ensemble des commissions scolaires, tout en y ajoutant une formule de financement local, en vue de répondre aux besoins locaux ou régionaux particuliers. La partie inadmissible de la taxe foncière scolaire assure présentement cette fonction.

La structure scolaire

Députés et représentants du monde scolaire ont également discuté l'avenir des structures des commissions scolaires, qu'ils voient dans l'unification des cours primaire et élémentaire.

Les points de vue diffèrent au niveau de modalités d'application du principe, notamment en regard de critères géographiques. En substance, les commissions scolaires désiraient, à ce chapitre, plus de souplesse que n'aurait l'intention d'en offrir le gouvernement.

M. Guérin a cependant indiqué qu'il avait reçu l'assurance des députés, qu'on écouterait attentivement l'argumentation du monde scolaire en ce domaine, et qu'on ne prendrait aucune décision définitive sans avoir préalablement consulté les instances intéressées.

Sur les traces de Jésus

Conférence illustrée les 10-11-12 mai, à 20h00, au palais municipal, 591, 5ème Rue, Port-Afred. Tél.: 544-3831.

Entrée libre et gratuite.

INTER-LOTO		TIRAGE 6-5-77 187			3 ^e NUMÉRO COMPLET			6 ^e NUMÉRO COMPLET			
1,632,725 BILLETTS VENDUS		13,012 GAGNANTS			\$1,229,200.00 EN DIX						
1 ^{er} NUMÉRO COMPLET	2 6 2 1 7 9 7	GAGNE	\$250,000	4 ^e NUMÉRO COMPLET	1 2 6 5 9	GAGNE	\$25,000	7 ^e NUMÉRO COMPLET	2 8 2 2 0 1 6	GAGNE	\$5,000
15 BILLETTS SE TERMINANT PAR	2 1 7 9 7	GAGNENT	\$1,000	16 BILLETTS SE TERMINANT PAR	6 5 9	GAGNENT	\$1,000	12 BILLETTS SE TERMINANT PAR	2 2 0 1 6	GAGNENT	\$1,000
1,638 BILLETTS SE TERMINANT PAR	7 9 7	GAGNENT	\$50	1,634 BILLETTS SE TERMINANT PAR	9 3 2	GAGNENT	\$50	1,547 BILLETTS SE TERMINANT PAR	0 1 6	GAGNENT	\$50
2 ^e NUMÉRO COMPLET	2 9 5 8 1 3	GAGNE	\$100,000	5 ^e NUMÉRO COMPLET	1 1 8 5 9	GAGNE	\$25,000	3 ^e NUMÉRO COMPLET	2 8 1 1 4 6 9	GAGNE	\$5,000
16 BILLETTS SE TERMINANT PAR	5 8 1 3	GAGNENT	\$1,000	15 BILLETTS SE TERMINANT PAR	8 5 9	GAGNENT	\$1,000	15 BILLETTS SE TERMINANT PAR	1 1 4 6 9	GAGNENT	\$1,000
1,629 BILLETTS SE TERMINANT PAR	8 1 3	GAGNENT	\$50	1,614 BILLETTS SE TERMINANT PAR	9 9 0	GAGNENT	\$50	1,630 BILLETTS SE TERMINANT PAR	4 6 9	GAGNENT	\$50

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Ces inégalités qui divisent le pays

Parmi les membres du Conseil économique du Canada, il y a le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, qui tente présentement de rallier l'équipe de M. P.-E. Trudeau, à titre de député fédéral, M. Gérard Dion, professeur à l'Université Laval, Mme Yolande Laviolette, de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins à Lévis, M. Charles Perreault, ex-président du Conseil du patronat, M. Raymond Primeau, autrefois administrateur de la Banque Provinciale, et M. Marcel Bélanger, un autre homme d'affaires bien connu.

Les autres membres du Conseil économique du Canada se recrutent dans les provinces anglaises. Et à l'instar de leurs collègues québécois, ils occupent tous des postes de prestige dans des entreprises publiques ou privées. On peut nommer M. Ian-Andrew Barclay, président et administrateur en chef de la British Columbia Forest Products Ltd., laquelle compagnie est un important actionnaire de Donohue-Saint-Félicien, M. Robert-M. MacIntosh, vice-président administratif de la Banque de Nouvelle-Ecosse, M. Joseph Morris, président du Congrès du Travail du Canada, Mme Helen-K. Mus-salle, directrice de l'Association des infirmières canadiennes, M. H.-A. Olson, l'ex-ministre de l'Agriculture à Ottawa, et M. Ray-D. Wolfe, président et administrateur en chef de The Oshawa Group Limited.

Lorsqu'il a créé le CEC, le Parlement canadien lui donna comme mandat d'étudier comment des programmes économiques à l'échelle nationale peuvent davantage stimuler dans un équilibre harmonieux l'essor économique de toutes les régions du Canada.

"On peut discerner les jalons du progrès accompli au cours des ans,

mais cette évolution a suivi un parcours sinueux. Dans les provinces de l'Atlantique, notamment, les disparités de revenu se sont atténuées. On a constaté, ces dernières années, une légère réduction des niveaux de chômage relatifs et un ralentissement, voire même un renversement, de la tendance des habitants de certaines régions à émigrer vers d'autres horizons, tendance qui avait menacé la viabilité économique, politique, sociale et culturelle de ces régions. On a également assisté à l'avènement d'une plus grande égalité des chances dans toutes les régions. Compte tenu du temps, des sommes d'argent et des efforts consacrés à cette tâche, toutefois, les démarches entreprises en vue de réaliser un meilleur équilibre régional n'ont pas été couronnées d'un très grand succès."

On retrouve ce commentaire au tout début du récent rapport traitant des disparités régionales au pays, intéressant document intitulé "Vivre Ensemble" et qui est l'oeuvre du Conseil économique du Canada. Le document se révèle particulièrement intéressant dans le sens qu'il expose les réalités canadiennes actuelles avec beaucoup de franchise et d'impartialité.

Par exemple, le chapitre consacré aux écarts de revenus entre les diverses parties du Canada, rappelle, dans les termes suivants que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a perdu la vigueur caractérisant les régions jeunes, en ce qui a trait à la rémunération hebdomadaire moyenne: "Mis à part le cas particulier de Terre-Neuve (le Conseil économique affirme notamment que cette province compte le nombre le plus considérable de chômeurs), la rémunération hebdomadaire moyenne dans la région de l'Atlantique est plus faible

que dans les autres grandes régions. Au Québec, elle est passablement élevée dans les localités éloignées comme Baie-Comeau et Sept-Îles, tandis qu'elle l'est relativement moins dans les régions plus anciennes comme celle de Chicoutimi ou Rouyn-Noranda. En Ontario, les villes où il existe des chaînes de montage d'automobiles (Oshawa) ou des usines de produits pétrochimiques (Sarnia), ou encore celles qui sont situées près d'un grand centre industriel américain (St. Catharines), connaissent des taux moyens de rémunération supérieurs à la moyenne. Dans la région des Prairies, les salaires sont plus élevés en Alberta qu'en Saskatchewan ou au Manitoba. Ils le sont également en Colombie-Britannique, surtout à Vancouver et au nord de la province, dans des localités comme Prince George. Ils le sont encore davantage au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest où, en raison de l'hésitation des travailleurs à s'installer dans le Grand-Nord, il faut offrir des salaires plus intéressants afin de les attirer."

Il faut préciser ici que Chicoutimi, qui désigne toute la région, est considéré comme l'un des 13 systèmes urbains au pays. De plus, la zone d'influence de Chicoutimi comprend, selon le CEC, Alma, Dolbeau, Roberval, Baie-Comeau et Sept-Îles.

A Chicoutimi, le salaire hebdomadaire moyen se chiffre par \$248, à comparer à \$224 dans tout le Québec, \$229 pour l'ensemble du Canada, et \$231 en Ontario. Mais Sept-Îles arrive en tête de liste, des villes canadiennes, avec \$326. Devançant aussi Chicoutimi, les villes de Sarnia (\$291), de Baie-Comeau (\$286), d'Oshawa (\$278), de Prince George (\$271), de St. Catharines (\$261), de Rouyn-Noranda (\$257),

de Sudbury (\$256), et de Vancouver (\$255).

Par ailleurs, les industries versant les salaires les plus élevés actuellement au Québec sont les mines de métaux (\$347 par semaine à Terre-Neuve, \$342 au Québec et \$340 en Colombie-Britannique), l'exploitation forestière en Colombie-Britannique (\$342), et les pâtes et papier (\$337 à Terre-Neuve, \$335 en Colombie-Britannique, \$319 en Ontario, \$309 au Québec et \$306 au Nouveau-Brunswick).

D'autre part, une partie de la conclusion du chapitre se rapportant aux écarts économiques devrait intéresser autant les partisans du fédéralisme que de la séparation du Québec: "La croissance relativement lente de la population et de l'emploi au Québec ne manque pas de susciter des inquiétudes. La part relative du Québec dans la population du Canada a baissé d'environ 2.5 points de pourcentage depuis 1947 et elle est maintenant égale à son niveau de 1921. Des projections démographiques indiquent qu'elle pourrait diminuer encore de 1 à 4 points d'ici l'an 2001. Comme les francophones du Canada sont concentrés au Québec, ces chiffres sont lourds de répercussions quant à la possibilité qu'ils auront de se faire entendre dans une fédération où la population devient progressivement plus anglophone."

Gabriel Berberi

PAROLE AUX LECTEURS

Faire renaître le dialogue patronal-syndical

Au cours du conflit qui a opposé l'an passé les travailleurs d'Alma à leur employeur, le Conseil économique, d'ailleurs secondé par différents organismes du milieu des affaires d'Alma, a pris une position claire et l'a exprimée, croyons-nous, de façon honnête.

Cela n'a pas empêché certaines gens de nous accuser d'à peu près tous les torts, sauf peut-être de ne pas avoir suggéré de remèdes positifs au mal qui nous frappait. Or voilà qui eût été tout à fait vrai. Nous avions en effet déploré une situation intenable, nous avions été durs à l'endroit de certains chefs syndicaux qui semblent attacher plus d'importance à la destruction du patronat qu'à la construction d'un syndicalisme vivant, positif et censé, mais nous n'avions rien proposé pour améliorer la situation. Nous avions donc émis une critique négative et nous nous en excusons.

Aujourd'hui, il semble que les mêmes nuages annonciateurs de tempête s'amoncellent à l'horizon, que les négociations vont être aussi longues, aussi pénibles et peut-être en fin de compte, aussi stériles. Peut-être, encore une fois, nos travailleurs devront-ils reprendre le travail, irrémédiablement plus pauvres et peut-être pas tellement plus dignes... C'est leur conduite qui en décidera.

Si à ce point le Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean n'exprimait pas son opinion hautement et clairement, on serait sans doute justifié de dire: voilà un organisme d'une seule intervention, autrement dit, un feu de paille éphémère.

Or, nous considérons toujours ne pas avoir le droit de demeurer silencieux quand une autre de nos grandes industries ferme ses portes et prive notre région de revenus dont elle a tellement besoin.

Nous ne chercherons pas cette fois à départager les responsabilités. Nous ne poserons pas la question de savoir si un homme vaut à lui seul d'en faire crever cinq cents car nous savons que la défense d'un principe vaut parfois bien davantage. Nous ne nous demanderons pas si la compagnie ne se sent pas un peu satisfaite qu'on lui ouvre ainsi toute grande, une porte qu'elle voulait peut-être ardemment voir s'entrouvrir. Nous ne chercherons pas à savoir si elle ne profitera pas des circonstances pour équilibrer ses volumes de production sur le dos d'une seule région qui paiera ainsi la note pour toute la province. Nous ne questionnerons pas davantage les implications d'une autre grève de cette importance sur un climat économique qui a besoin de tant de sérénité pour attirer ici les investisseurs sérieux. Nous ne chercherons rien de tout cela, car eussions-nous des réponses précises à chacune de nos questions, le résultat serait encore négatif.

Que les syndicats aient tort ou raison, que le patron ait tort ou raison, un fait demeure: une situation commence à s'installer en permanence au Québec. Nous prenons en effet l'habitude de rafler une série de records mondiaux tous plus tristes les uns que les autres: record d'absentéisme, de non-productivité, d'arrêts de travail, de grève, etc... Résultat: l'industrie tout le camp et la sérénité avec elle. L'inquiétude prend la place et la violence et le chômage avec elle.

Voilà donc le problème posé. On l'a d'ailleurs posé à des centaines de reprises. On a demandé aux gouvernements d'intervenir, souvent par le truchement du ministre du Travail lui-même. On a choisi des médiateurs, on a promulgué des lois, puis on les a violées joyeusement, puis on s'est vu absoudre. Or tout

cela n'est que cataplasme! Si bien que chaque fois que le feu éclate, on court comme des fourmis dont on a détruit la termitière, chercher de l'eau et à la chaudrière, s'il vous plaît.

Peut-être devrait-on plutôt se doter d'un réseau d'aqueduc adéquat... Une bonne façon de commencer nous semblerait être la formation d'un sommet économique régional qui regrouperait le monde des affaires, le monde syndical, celui de l'enseignement, de la promotion économique, de la politique, de l'industrie et des associations féminines.

Ce sommet devrait être permanent et siéger à intervalles réguliers, surtout quand tout va bien... Il devrait viser à établir un dialogue constant entre les divers centres de décisions d'une communauté. Ainsi, on aurait au moins l'avantage en cas de conflits d'avoir les versions de chacune des parties en présence et partant, de poser un jugement infiniment mieux nuancé que dans le cas contraire. On aurait surtout l'avantage de prévenir les cas litigieux et ainsi d'éviter parfois des affrontements qui mènent fatalement à la rupture, parce que souvent, aucun témoin neutre n'étant présent, les parties en cause se réfugient stupidement sur des positions qu'elles n'oseraient pas défendre à la vue de spectateurs objectifs.

Voilà, nous semble-t-il, une critique constructive. Voilà nous semble-t-il une politique qui pourrait porter des fruits. Elle se pratique avec un succès indiscutable en Suisse par exemple. Et chacun sait la santé impressionnante de l'économie suisse, la sérénité de ses travailleurs et l'humanité de ses patrons.

Vous savez, bien des mariages où les conjoints s'aiment profondément s'effritent parfois, parce qu'on laisse le silence élar-

gir une simple rigole jusqu'à en faire un gouffre infranchissable. C'est un peu si l'on veut, le cas du patron et de l'ouvrier qui souvent ne se détestent pas viscéralement, mais qui ne se parlent que lorsque ça va vraiment mal, en viennent très vite à l'engueulade qui engendre l'escalade qui mène parfois jusqu'à la haine.

Mais une haine dans tous les cas inutile, stérile et desséchante. Conséquemment à combattre vigoureusement, d'autant plus vigoureusement que nous n'avons en aucune façon les moyens d'en payer la note.

M. Bertrand Leblanc,
Directeur général,
Conseil économique
d'Alma
et de Lac-Saint-Jean,
85, rue Saint-Joseph,
Alma.

Le 6 mai 1977.

Québec a d'abord besoin d'autonomie

Quiconque observe ce qui se passe au Canada ne peut s'empêcher de constater les invasions (invasions, intrusions) du gouvernement central d'Ottawa dans des domaines de juridiction provinciale, invasions qui se sont toujours produites alors que les libéraux étaient au pouvoir; par exemple: certains impôts du Québec cédés à Ottawa pour la durée de la guerre 1939-45, sous le règne de l'honorable Adélard Godbout, impôts qu'il fut impossible de récupérer d'Ottawa après la guerre, malgré les tentatives des gouvernements qui se sont succédés au Québec.

Durant les deux dernières décennies, les invasions du gouvernement central d'Ottawa se sont poursuivies, non seulement dans la province de Québec, mais dans d'autres provinces, sous prétexte d'efficacité adminis-

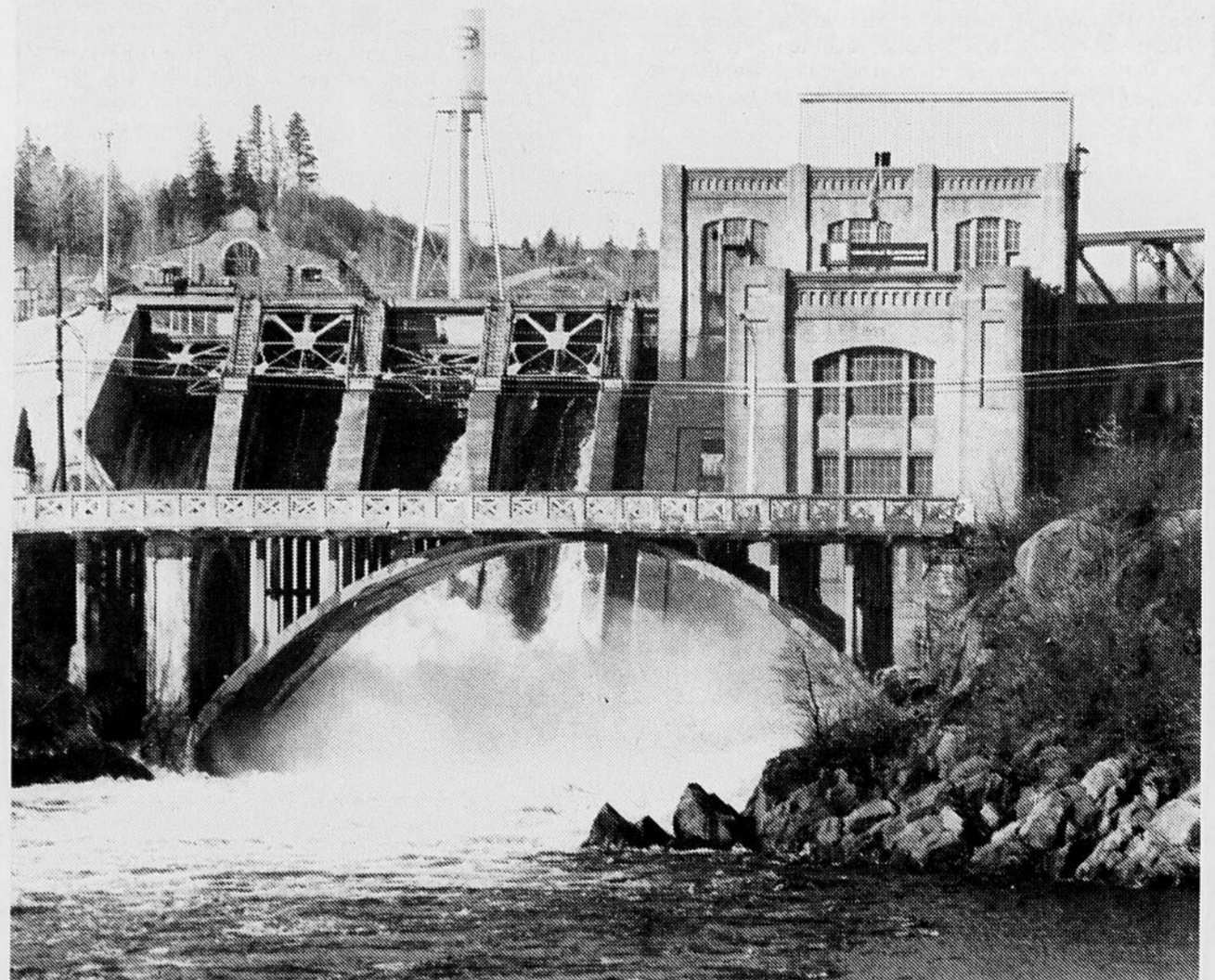


Photo Jacques Desbiers

trative. Ces invasions du fédéral ont grugé l'autonomie des provinces. Le Québec fut tellement "envahi" que les premiers ministres Jean Lesage, Daniel Johnson et Robert Bourassa ont essayé de freiner les empiètements d'Ottawa dans des domaines de juridiction provinciale.

Les échecs subis, notamment par le Québec, lors des conférences fédérales-provinciales sont à l'origine de la naissance du Parti québécois qui, le 15 novembre 1976, prenait le pouvoir dans le but premier de doter le Québec d'un bon gouvernement. Parmi les candidats péquistes élus, il s'en trouve des mieux intentionnés, y compris le premier ministre René Lévesque, mais il y en a qui ne savent pas "temporiser" et qui enveniment les relations entre francophones et anglophones.

Outre le domaine des impôts mentionné au premier paragraphe, il est indéniable que le domaine culturel est le plus menacé au Québec, soit les communications (radio-télévision) et l'éducation par le truchement des subventions aux institutions d'enseignement, moyen indirect d'immiscer dans ce domaine strictement de juridiction provinciale. Ajoutons les subventions aux municipalités qui se voient dans l'obligation d'être reconnaissantes des générosités d'Ottawa, le tout au détriment du Québec.

Si l'idée d'indépendance s'est développée, c'est pour faire face aux invasions d'Ottawa. L'actuel gouvernement du Québec se croit justifié de reprendre l'ultimatum de feu Daniel Johnson: égalité ou indépendance. Malheureusement, les adversaires exploitent le terme "séparation" (séparatisme) au lieu

du terme "indépendance" sans tenir compte des nuances possibles d'application. Un Québec indépendant ne veut pas dire un Québec séparé du Canada. Cela veut dire un Québec français qui veut vivre. L'expression juste serait "SURVIVANCE".

Etes-vous pour la survie du Québec dans un Canada uni? Ainsi rédigé, le référendum ralliera tout le monde. Les modalités d'application de cette survie seront négociables avec le gouvernement central d'Ottawa. Les anglophones autant que les francophones au Québec veulent leur survie. Le projet de loi pour rendre la langue française prioritaire au Québec est la conséquence de frustrations passées qui s'élimineront rapidement si, dans les faits, les droits de la minorité française sont respectés dans les autres provinces comme les

droits de la minorité anglaise sont respectés au Québec.

On dira qu'il faut commencer par rapatrier la constitution canadienne. Nenni.

Il y a suffisamment de personnes compétentes au Canada pour rédiger une constitution nouvelle où les droits des minorités seront respectés dans les faits et où les pouvoirs des provinces seront clairement définis sans chevauchement des juridictions, de sorte que prennent fin une fois pour toutes les empiètements d'Ottawa et que les provinces jouissent d'une autonomie réelle.

Voilà la solution idéale, de beaucoup préférable à l'indépendance ou à la séparation.

Maurice Dussault,
26 boul. des Alliés,
Québec 3.

Le 5 mai 1977.

L'hôpital d'Alma augmente la qualité des soins malgré une baisse de ses activités

ALMA — Les autorités de l'hôpital d'Alma se montrent généralement satisfaites des performances de l'institution pendant la dernière année d'opération. Considération faite des statistiques contenues dans le récent rapport annuel du directeur général, le docteur Marcel Perron, la période de restriction s'est relativement bien déroulée, tandis que les unités de mesure de la qualité des soins montrent des résultats encourageants.

Dans le domaine du personnel, il semble qu'un bon esprit de collaboration ait permis d'atteindre des objectifs nombreux, qui se sont traduits par une économie des coûts.

Dans le domaine financier, on s'attend à un déficit qui devrait atteindre 1.5 ou 2.0 pour cent du budget.

cales on baisse très peu. Les admissions sont passées de 7,828 en 1975 à 8,155 en 1976-77. Et notons au passage qu'on a lavé quelques 768,840 livres de linge à la buanderie de l'hôpital pendant la dernière année.

Qualité

La mortalité générale est basse, à 1,80 pour cent; la mortalité opératoire aussi à 0,22 pour cent; la mortalité maternelle est nulle; la mortalité périnatale est de 1,54 pour cent.

La moyenne de séjour pour adultes et enfants a été de 7,9 jours, à comparer avec 8,5 jours en 1975. Chez les nouveaux-nés, la moyenne de séjour est de 4,9 jours. Les consultations médicales sont de 35,8 pour cent, d'un médecin à l'autre; les césariennes ont atteint 18,6 pour cent à comparer avec 13,4 pour cent en 1975. Les autopsies sont pratiquées dans 36 pour cent des cas. Ces données statistiques indiquent que la qualité des

soins continue de s'améliorer à Alma, malgré certaines faiblesses, et surtout que les performances enregistrées à Alma se comparent avantageusement avec celles des autres hôpitaux comparables, selon les chiffres dont dispose la direction de l'institution.

Les coûts

Les dépenses d'opération ont augmenté de 8,9 pour cent depuis la dernière année, et de 30 pour cent depuis deux ans. Elles ont atteint en 1976-77 le total de \$8,2 millions, et en ajoutant la dette et les immobilisations, on atteint le total de \$10,1 millions. Les salaires et avantages sociaux prennent de ce total le montant de \$6,4 millions.

Le coût d'un jour-malade a été de \$141 pendant la dernière année à Alma, à comparer à \$154 au Québec, et à \$129 dans l'ensemble du Canada. De 1975 à 1976, les coûts des jours-malades ont augmenté de 54 pour cent. Les

salaires ont grimpé de 45 pour cent environ.

Divers

Dans d'autres domaines, la compagnie qui vient de prendre la relève du service ambulancier à Alma s'est vue confirmer l'exclusivité pour les transports commandés par l'hôpital.

pour cinq ans, et une assistance de son service de buanderie pour un an (lavage gratuit du linge).

L'hôpital d'Alma deviendra prochainement le deuxième de la région à adhérer à la Banque d'yeux de Laval, avec l'hôpital de Chicoutimi. A compter de juin, on demandera aux responsables des dépouil-

les mortelles la permission de prélever les yeux, pour que ceux-ci puissent servir, via le CHUL à Québec, pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles des yeux.

Mme Pierrette Maltais assume maintenant l'intérim à la direction des soins infirmiers. On cherche toujours un candidat pour

remplacer Mme Armande Dery, qui a démissionné. Et disons aussi que l'hôpital est maintenant équipé d'un tapis roulant pour les examens cardiologiques. Et aussi que les groupes socio-économiques ont quelques heures encore pour suggérer 86 des candidats au conseil d'administration.

Dans les détails

Dans les soins aux malades, on note: 56,761 jours-malades, une diminution de 3,8 pour cent par rapport à la dernière année. Le pourcentage d'occupation a cependant atteint 73,7 pour cent, par rapport à 69,1 pour cent en 1975, mais ce dernier pourcentage est calculé sur 211 lits et non plus sur 234, à cause des changements survenus dans le permis de l'hôpital.

Les naissances ont été de 969, à comparer avec 858 en 1975 et 799 en 1976. A la clinique d'urgence et externe, on note une diminution d'environ 2,000 unités. Les interventions chirurgi-

En général, la quantité des soins aux malades a diminué, d'environ 4 pour cent, de sorte que la quantité des activités a baissé, à cause des incertitudes qui ont précédé le contrat de travail d'une part et de la fermeture de certaines unités de soins pendant l'été d'autre part.

En général toujours, la qualité des soins se maintient à un niveau comparable et même plus souvent supérieur à celui observé dans les institutions québécoises semblables à l'hôpital d'Alma. Et on note à ce chapitre que ça continue de s'améliorer.

GAGNEZ "LA VALISE ROUGE"



de Monsieur CENTREVILLE

\$15,000⁰⁰ EN PRIX

- VALISE ROUGE \$10,000⁰⁰
- 10 PRIX DE \$500⁰⁰



Liste des gagnants semi-finalistes lors du tirage du 2 mai 1977

Chez Donohue Un des meilleurs systèmes de protection de l'environnement

par Laval Gagnon

SAINT-FELICIEN — Tout en se gardant de qualifier d'alarmistes les déclarations faisant état des dangers éventuels pour l'environnement que représente la construction de l'usine, et ne voulant pas trop se prononcer sur cette question avant que toutes les études soient complètes, le directeur des relations publiques de la compagnie Donohue-Saint-Felicien M. François Trottier, a affirmé hier que le système de protection de l'environnement de la future usine de pâtes blanchies serait un des meilleurs qui existent.

Parlant devant l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en congrès vendredi à Saint-Felicien, M. Trottier a précisé que parce que l'usine Donohue serait la plus récente construction du genre, les mesures concernant la protection de l'environnement seraient nécessairement les plus efficaces de toutes les usines de procédé Kraft.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, le choix du procédé "kraft" était lui-même une indication du "degré de contrôle sur les effluents," car ce procédé avait été éprouvé et garantissait un minimum de protection de l'environnement, ou plus précisément, des eaux du lac St-Jean.

D'autre part, il a dit tout ignorer des inquiétudes manifestées récemment par une firme américaine spécialisée dans la construction de bassins de sedi-

mentation à l'effet que ces derniers ne rencontreraient pas les normes gouvernementales.

Reboisement

Après avoir brosse un tableau des implications du projet de construction de l'usine de Saint-Felicien qui devrait entrer en opération dans la deuxième moitié de 1978, M. Trottier a insisté sur l'effort de la compagnie de "s'intégrer à l'économie régionale". Il a en outre rectifié la teneur d'une récente nouvelle à l'effet que la compagnie participante B.C. Forest avait diminué sa participation financière au projet.

"Cette année, cette compagnie a investi \$9 millions, comparativement à \$13 millions l'an dernier, mais ces sommes totalisent exactement la participation prévue de B.C. Forest", a déclaré M. Trottier. Enfin, M. Trottier et un directeur de la compagnie qui l'accompagnait, ont dû, à la demande de plusieurs congressistes préciser davantage les intentions de Donohue quant au reboisement des forêts exploitées.

En fait, la compagnie a prévu une première étape de travaux sylvicoles au printemps de 1979, étape qui, si elle est relativement timide, sera probablement suivie, a-t-on indiqué, d'une autre plus importante.

On prévoit affecter environ \$100,000 au reboisement, ce qui, selon les calculs de certains congressistes, correspondrait à planter ou reboiser 1,830,000 arbres par année, sur une coupe annuelle de 11,000,000.

Campagne de promotion de la SNQ pour le drapeau fleurdelysé

ALMA — La Société Nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient de lancer, à la grande de la région, une vaste campagne pour la promotion du drapeau fleurdelysé, dont l'objectif premier est de faire observer la loi qui ordonne que le drapeau du Québec soit arboré sur tous les édifices du gouvernement, ainsi que sur les édifices des commissions, régies et autres organismes du gouvernement et sur toutes les écoles du ministère de l'Éducation.

responsabilité de la préparation et de la concrétisation de la campagne qui se terminera le 15 juin prochain.

La première étape du travail consiste à faire l'inventaire du milieu, afin de connaître les endroits où il conviendrait d'arborer le fleurdelysé, de connaître les institutions qui l'arbo- rent déjà, celles qui l'ignorent et qui ne respectent pas l'ordonnance du gouvernement québécois.

Par la suite, des contacts auront lieu avec les autorités municipales, scolaires, les commissions, régies et autres organismes gouvernementaux, afin de faire respecter l'ordonnance qui veut que le drapeau du Québec soit arboré à

Québec soit arboré à la place d'honneur sur les édifices gouvernementaux, c'est-à-dire à droite, s'il y a deux drapeaux, ou au milieu, s'il y en a davantage.

En forêt

Les travailleurs ne seront pas affectés

JONQUIERE — M. A. DeMarchant directeur de la division forestière Saguenay-Lac-St-Jean, informe ses travailleurs forestiers que la grève qui prévaut actuellement à l'usine d'Alma n'a présentement affecté que légèrement son programme d'exploitation.

"Si la situation à l'usine d'Alma redevient bientôt à la normale et si les usines de Jonquière et Kénogami maintiennent leur production actuelle, le programme de coupe par voie de conséquence l'emploi et la durée d'emploi de nos travailleurs forestiers ne seront pas affectés."

"Le programme de coupe qui s'annonçait intéressant pour nos travailleurs forestiers cette année, peut subir une réduction assez importante si une entente n'intervient pas assez rapidement entre la compagnie et ses employés des usines impliquées."

"Par contre, nos programmes de production étant reliés au fonctionnement normal de ces usines, il nous est impossible pour le moment de préciser la date de la reprise des opérations forestières."

"Nos employés forestiers seront mis au courant de tout nouveau développement."

Route fermée à la circulation

JONQUIERE — Une raison de travaux de démolitions qui sont en cours présentement aux structures de contrôle du barrage no 2 de Shipshaw, la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée avertit la population que la route accédant au pont près de ce barrage sera fermée à la circulation du 9 au 20 mai.

Cette voie d'accès située le long du canal de Shipshaw permet aux automobilistes de se rendre en direction des municipalités de St-Léonard, de St-Ambroise et de la ville de Jonquière. Le public est donc invité à emprunter le chemin conduisant à la centrale de Shipshaw pour se rendre de l'autre côté du canal entre 8h00 et 17h00, du lundi au vendredi inclusivement.

Refus à l'Alcan de hausser ses prix

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation a fait savoir qu'elle a refusé une demande d'augmentation de prix d'Alcan Aluminium de Montréal.

La compagnie désirait que le prix des lingots et des produits fabriqués augmente de 7 pour cent le 7 mai. Selon la commission, cette hausse n'est pas justifiée puisqu'elle dépasse les

indicateurs et donnerait lieu à un surplus de recettes pour l'Alcan.

Elle a donc invité l'entreprise à lui soumettre de nouvelles propositions de prix qui n'entraîneraient pas un surcroît de recettes.

Les principaux fournisseurs du pays sont tenus de donner un préavis de 3 jours à la commission pour toute augmentation de prix.

- | | | | |
|---|--|--|---|
| A LA COOKERIE
Mme Marcelle Savard,
294, rue Cartier est, Chicoutimi. | M. Lucien Courteau,
52, Trillier City, C.F.B. Bagotville. | GARAGE J.-A. TRUCHON
M. Napoléon Maltais,
209, rue Bossé, Ouest, Chicoutimi. | PHARMACIE HAMEL
M. André Albert Imbeau,
756, rue Baillargeon, Chicoutimi. |
| ALLURE INC.
Mme Michèle Lavoie,
300, rue St-Stanislas, Bagotville.
Mme René Bouchard,
572, rue Morin, Chicoutimi. | M. Gilles Poltras,
1407, rue Thierrier, Chicoutimi. | GILBERT & FRERES
M. Alain Vandal,
355, rue Montcalm, Chicoutimi. | POTVIN TIRE SERVICE
M. Joseph-Marie Villeneuve,
32, rue Joffret, Chicoutimi.
M. Paul Quenneville,
918, rue Papineau, Chicoutimi.
M. Antonio Tremblay,
1273, rue Bégin, Chicoutimi. |
| AUX SOIRIES
Mme Jeanette Jean,
27, rue Launis, Chicoutimi. | DESMOOR HENRI
M. L.-Philippe Tremblay,
228, rue Giffard, Chicoutimi-Nord. | GRAVEL FRANCOIS MERCERIE
M. Richard Doucet,
227, rue Lemans, Jonquière. | PROVIGAIN
M. Denis Simard,
1399, Des Cedres, Chicoutimi.
M. Roland Grenon,
380, Hôtel-Dieu, app.: 70, Chicoutimi.
Mme Ursule Blackburn,
Mlle Nathalie Tremblay,
1251, rue Bégin, Chicoutimi. |
| BIJOUTERIE CAPITOLE
Mlle Nicole Savard,
414, Rang St-Marc, Chicoutimi-Nord. | DISTRIBUTION RAY CO ENR.
M. Jacques Girard,
254, côte Bellevue, Chicoutimi. | LES MAITRES TAILLEURS LAFLAMME
Mlle Christiane Martel,
849, rue Hertel, Chicoutimi. | QUINCAILLERIE JALBERT
Mme Yolande Maltais,
1309, Mgr Racine, Chicoutimi. |
| BIJOUTERIE PEDNEAULT
M. J.-M. Bernard,
98, rue Paré, Stoneham.
Mlle Martine Chayer,
495, Rang St-Marc, Chicoutimi-Nord. | DUFOUR CLEMENT & FILS FOUR.
M. Marcel Grenon,
499, Des Pinsos, Chicoutimi. | LESSARD SUR LA COTE LTEE
Mme Marguerite Boulianne,
40, quest, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.
Mme Marguerite Boivin,
180, rue Albert, Ville de La Baie.
Mlle Suzan Larouche,
48, est, rue William, Chicoutimi.
Mme Jean-Pierre Gagne,
179, rue Vallières, Chicoutimi-Nord. | RODRIGUE LE BOTTIER
M. Roger Tremblay,
413, rue Jobin, Chicoutimi. |
| BIJOUTERIE CYRILLE SAVARD
M. Raymond Belanger,
81, rue Albert, Chicoutimi. | ELEGANCE ENR.
Mme Lorenzo St-Gelais,
326, ave du Séminaire, Chicoutimi. | LESSARD EN BAS DE LA COTE
Mlle Lucie Blackburn,
1635, Jean-Noël Tremblay, Chicoutimi.
M. Marc Falard,
203, rue Alger, Arvida. | RUPELLAND G.-E. & Fils
Mlle Marie Karmis,
781, rue Murdoch, Chicoutimi. |
| BO JEANS
Mlle Suzanne Belanger,
42, boul. St-Louis, Arvida. | EPICERIE WELIE COTE
Mlle Victorine Leclerc,
2169, boul. Talbot, Chicoutimi. | LEPINE R.-E. INC.
Mme Charlotte Gingras,
136, rue Gravel, Chicoutimi-Nord. | STUDIO WILLIS
M. Laurent Simard,
750, Des Eudistes, Chicoutimi. |
| BOUTIQUE LIGNE D'ÈVE
Mme Thérèse Morin,
3-488, Des Crécérelles, Chicoutimi. | FRASER & GAGNON
M. Guy Lajoie,
117, rang St-Joseph, St-Fulgence. | LIBRAIRIE REGIONALE
Mlle Martine Tremblay,
138, St-Albert, Chicoutimi-Nord. | SYNDICAT DE CHICOUTIMI
M. Normand Berube,
546, rue Morin, Chicoutimi.
Mlle Murielle St-Gelais,
711, rue Alma, app.: 7, Chicoutimi.
M. Laval Morin,
490, rue Tache, Chicoutimi. |
| BOUTIQUE LA VANITE
Mme Germaine Robert,
805, Marie-Victorin, Chicoutimi. | GAGNON FRERES MEUBLES
M. Guy Lajoie,
117, rang St-Joseph, St-Fulgence. | MAISON MARCHAND FLEURISTE
M. M.-B. Gagnon,
760, Chemin Sydenham, app.: 5, Chicoutimi. | TABAGIE ROYALE ENR.
M. Arthur Rivier,
1089, rue Joffret, Chicoutimi. |
| CHAUSSURES MADEMOISELLE
Mlle Lucien Harvey,
208, rue Des Saguenéens, Chicoutimi. | FRASER & GAGNON
M. Guy Lajoie,
117, rang St-Joseph, St-Fulgence. | MAISON RIBAUD
Mme Georgette Talbot,
727, rue Clovis, Chicoutimi-Nord. | THIFFAULT & SAINTONGE
M. Edgar Bergeron,
741, rue Hôtel-de-Ville, St-Honoré.
M. J.-A. Fortin,
140, rue Laviolette, Chicoutimi.
Mme Magalie Hébert,
734, boul. St-Ignace, Chicoutimi.
M. Denis Corneau,
896, boul. St-Paul, Chicoutimi. |
| CHEZ GEORGES
M. J. Chouinard,
235, rue Prémont, Arvida. | GAGNON FRERES MEUBLES
Mme Florence Raymond,
299, St-Antoine, Arvida.
M. Raymond Forques,
135, Paul Vézina, Chicoutimi.
Mme Jeanne Leclerc,
600, St-Jean-Baptiste, Jonquière. | MAISON MARCHAND FLEURISTE
M. M.-B. Gagnon,
760, Chemin Sydenham, app.: 5, Chicoutimi. | WOOLWORTH CO. LTD
Mme Lily Brisson,
331, rue Saguenay, St-Fulgence.
Mlle Nathalie Desgagné,
1041, rang St-Martin, Bagotville.
Mme Edouard Imbeault,
37, de la Fabrique, Chicoutimi-Nord.
Mlle Ginette Cormier,
1037, Anthyme Larouche, Chicoutimi. |
| CHICOUTIMI COUVRE-PLANCHER
Mme Jacqueline Quaillet,
129, rue Laniel, Chicoutimi-Nord. | GAGNON FRERES MEUBLES
Mme Noëlla Desgagné,
1554, Rang de l'Église, Laterrière. | MAISON RIBAUD
Mme Georgette Talbot,
727, rue Clovis, Chicoutimi-Nord. | YELLOW SHOES
M. Marc St-Pierre,
130, rue Duvernay, Chicoutimi. |
| CIRQUE
Mme Fernande Fortin,
1763, boul. Ste-Genève,
Chicoutimi-Nord.
Mlle Diane Lachance,
47, rue Notre-Dame, Arvida. | GAGNON FRERES NOUVEAUTES
Mme Jacqueline Villeneuve,
200, rue Vimont, Chicoutimi-Nord.
M. Alain Gilbert,
1191, 1ère rue, Port-Alfred.
Mme Monique Rivier,
476, rang St-Pierre, Chicoutimi.
Mlle Sonia Coulombe,
1890, rue Scott, Alma. | MAISON RIBAUD
Mme Georgette Talbot,
727, rue Clovis, Chicoutimi-Nord. | REITMAN'S
Mme Elise Mungster,
147, rue Lorne ouest, Chicoutimi. |
| CONTINENTAL LTEE
Mme Jacqueline Quaillet,
129, rue Laniel, Chicoutimi-Nord. | GALERIE D'ART ESQUIMAU
Mlle Suzanne Tardif,
586, rue Bécarré, #4, Chicoutimi. | MAISON RIBAUD
Mme Georgette Talbot,
727, rue Clovis, Chicoutimi-Nord. | |
| COTE BOVIN AUTO INC.
M. Paul Lapointe,
46, rue du Boulevard, Laterrière. | | | |
| Mlle Nicole St-Pierre,
32, rue St-Vincent ouest, Chicoutimi. | | | |

Liste des semi-finalistes pigés à chaque jour, du lundi au vendredi sur les ondes de CJMT 142, du 2 avril 1977, au 2 mai.

- | | | | |
|---|---|---|---|
| M. Edouard Martin,
11, Fenette Loretteville, Québec | M. Mario Jean,
810, rue Couture, app.: 4, Chicoutimi. | Mme Guy Harvey,
414, Jean-Noël Tremblay, Chicoutimi. | Mlle Line Grenon,
91, rue Dupont, Chicoutimi-Nord. |
| M. Roch Turcotte,
435, rue Plamondon, Chicoutimi. | Mme Laurent Desbiens,
841, Hôtel-de-Ville, St-Honoré. | Mme Gaston Gauthier,
137, rue René, Chicoutimi. | Mme Louise Arsenault,
684, rue Clovis, Chicoutimi-Nord. |
| Mme Gertrude Hudon,
746, boul. St-Paul, Chicoutimi. | Mme Louis Ferland,
115, Petit Saguenay, Comté Dubuc. | Mme Yvea Leclerc,
136, rue Paul Vézina, Chicoutimi. | Mme Michelle Lavoie,
169, rue Claudel, Chicoutimi-Nord. |
| Mme Reynald Deschênes,
415, rue St-Michel, Chicoutimi-Nord. | Mme Maria Imbeault,
32, est, rue Smith, Chicoutimi. | M. Denis Bouchard,
1079, rue Marquette, Chicoutimi. | Mme Carole Tremblay,
361, rue Pasteur, Chicoutimi-Nord. |
| Mme Martine Goulet,
377, boul. Ste-Genève, Chicoutimi-Nord. | Mme Lorenzo Brassard,
2468, rue Roussell, Chicoutimi-Nord. | M. Gilles Hébert,
892, rue Maxwell, Arvida. | M. Arthur Rivier,
1089, rue Joffret, Chicoutimi. |
| Mme Jean-Arthur Boulianne,
297, rue Saguenay, St-Fulgence. | M. Bertrand Perron,
578, rue Albanel, Chicoutimi. | Mme Claire Pedneault,
236, rue Couture, Arvida. | Mme Aline Plante,
814, Des Eudistes, Chicoutimi. |
| M. Gérard Delisle,
707, rue Caron, Chicoutimi. | Mme Germaine Tremblay,
380, Hôtel-Dieu, app.: 40, Chicoutimi. | Mme Mercèdes St-Pierre,
511, rue Taché, Chicoutimi. | M. Roland Brodeur,
238, rue Couture, Arvida. |
| Mme Lucie Cubaynes,
655, rue Clovis, Chicoutimi-Nord. | Mme Jacques Jobin,
771, boul. St-Paul, Chicoutimi. | Mme Thérèse Bolvin,
520, rue Bégin, Chicoutimi. | Mme Gaétane Boucher,
1966, boul. Ste-Genève, Chicoutimi-Nord. |
| Mme Véronique Saulnier,
725, rue Joffette, Chicoutimi. | Mme Albertine Savard,
917, d'Iberville, Chicoutimi. | Mme René Bouchard,
564, rue Delisle, Chicoutimi-Nord. | Mlle Louise Desbiens,
841, Hôtel-de-Ville, St-Honoré. |
| M. Fernand Hudon,
2080, boul. Ste-Genève, Chicoutimi-Nord. | Mme Mériid Tremblay,
2658, rue Rousset, Chicoutimi-Nord. | Mme Gaétane Boucher,
1966, boul. Ste-Genève, Chicoutimi-Nord. | M. Edgar Simard,
33, des Peupliers, Jonquière. |

RECLAMEZ VOS BILLETS CHEZ VOS ENTREPRISES PARTICIPANTES

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

CHOIX DE MISS WESTERN 77

Le charme ne manquera pas, encore cette année, aux "Dix jours western de Dolbeau", alors que de nombreuses jeunes filles ont déjà posé leur candidature pour le titre convoité de Miss Western, dont le choix sera fait par un jury le mercredi, 18 mai.

Cependant, seulement trois d'entre elles seront retenues et le choix final se fera le vendredi soir, 15 juillet, alors qu'on connaîtra celle qui sera Miss Western 77.

Toutefois, chacune des trois jeunes filles qui auront été choisies par le jury recevra une avalanche de cadeaux, dont un voyage dans le Sud offert par Voyages Lac-St-Jean Inc.

Notons enfin que la responsabilité de ce comité a été confiée à Mme Carole Légaré-Dufour.

SEANCE D'INFORMATION

Le Centre des services sociaux (CSS) tiendra une séance publique d'information, le mercredi, 11 mai, à 19h30, au Manoir du Rocher d'Alma, avec l'Association des familles d'accueil. Cette séance sera accessible au public. Évidemment, l'objectif de cette séance est d'informer la population des services assurés par le CSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des problèmes auxquels il doit faire face.



LE COUPLE PARFAIT

Les comédiens français Yves Montand et Simone Signoret continuent de faire la vie commune, avec leur fille Catherine Allégret. "Notre amour est le plus beau du monde", proclament-ils à l'unisson. Issus de milieux pauvres, ils considèrent avoir toujours été bien préparés aux coups durs. Et, quand on fait allusion aux aventures qu'on lui a prêtées avec l'ancienne déesse de Hollywood, Marilyn Monroe, Montand répond: "...Aucun homme ne pouvait rester insensible à la séduction de Marilyn. Mais, Simone, c'est autre chose et il faut être intelligent comme elle pour comprendre. Elle a permis que je reste en Amérique pendant trois mois et elle s'est comportée avec une sagesse et une lucidité tout à fait extraordinaire."

LES SUITES DU COMA

Un neurobiologiste de l'Université de Chicago a présenté à un congrès de sa spécialité, à Atlanta (Georgie), un test permettant de déterminer les chances de survie d'un malade dans le coma.

Le test consiste à provoquer des signaux nerveux au niveau des poignets ou des genoux qui sont ensuite mesurés au niveau du cortex cervical. Il a été expérimenté sur quinze patients des deux sexes, âgés de trois à 72 ans, qui avaient tous subi des chocs au cerveau sans fracture du crâne. Les malades étaient dans le coma depuis trois à 93 jours.

Le test a prédit avec succès que trois des patients, dont celui se trouvant dans le coma depuis 93 jours, survivaient avec ou sans lésion durable et que les autres décéderaient à plus ou moins bref délai.

Au cours de sa communication, le neurobiologiste a souligné que son test ne permettait pas de déterminer l'ampleur des lésions qui subsisteraient, le cas échéant, si le malade survivait.

ON ENSEIGNE L'ALLEMAND A CHICOUTIMI

Le professeur Antoine Raspa, directeur du module de langues modernes, vient de publier un article dans la revue "Info", organe de l'Association des professeurs d'allemand du Québec: "L'enseignement de l'allemand au Saguenay-Lac-St-Jean." M. Raspa a été invité au congrès des sociétés savantes, qui se tiendra à la fin du mois à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

LE CASCADEUR KNEIVEL

Le cascadeur américain Evel Knievel va s'attacher au canal de Suez. Il est actuellement en négociations avec un promoteur européen pour tenter le saut, d'ici la fin de l'année, pour quelque \$6 millions.

Knievel, qui s'était blessé en essayant vainement de franchir le canyon de la rivière du Serpent, dans le Colorado, estime que son nouveau projet "favorisera la compréhension internationale" et un rapprochement israélo-égyptien. Pour sa part, la compagnie cinématographique "Warners" croit qu'un tel exploit aiderait grandement à la sortie du film "Vive Knievel" qui est actuellement en cours de tournage.



MARMOTTE ALBINO

Un citoyen de Chicoutimi-Nord, M. André Tremblay, du 1755, boulevard Sainte-Geneviève, a capturé une marmotte albinos dans le secteur de Jonquière. Il prétend que l'absence de pigmentation chez cet animal est extrêmement rare (environ un sur 5,000).

LA FRANCE NOUS OBSERVE

Dans le dernier numéro du "Point" hebdomadaire français à grand tirage, un membre de l'Association internationale des navigants de langue française se dit stupéfait "par le contraste et le laxisme dont font preuve les pouvoirs publics en France" à propos de la langue. "Quand des domaines entiers de l'activité de notre pays sont colonisés par la langue anglaise, que les pilotes français de Concorde et d'Airbus se voient contraints de travailler dans un inqualifiable charabia, on souhaiterait que la loi vienne apporter un peu d'ordre et consacrer le droit des citoyens français à l'usage professionnel de la langue française."

ESPOIR POUR FUMEUR

Espoir pour les fumeurs... à condition qu'ils renoncent à leur passion: l'espérance de vie d'un fumeur qui a cessé de fumer depuis dix ans est équivalente à celle d'un non-fumeur, affirme un rapport du Centre national de contrôle des maladies, publié vendredi à Atlanta. Selon les statistiques du CDC, 68,000 des 84,000 décès aux Etats-Unis en 1976 d'un cancer de poumon, sont attribuables au tabac. "Le taux de mortalité des personnes atteintes du cancer du poumon est 10 fois plus grand parmi les fumeurs que chez les non-fumeurs. Cette différence est progressivement réduite si un fumeur cesse de fumer et après 10 ans, le taux de mortalité de ces ex-fumeurs approche celui des personnes qui n'ont jamais fumé. Ceci indique qu'un cessation généralisée de l'usage de la cigarette aboutirait à une réduction rapide de la mortalité due au cancer du poumon", dit le rapport.

L'EPOUSE DE JOE CLARK

L'épouse du chef de l'Opposition, Joe Clark, a déclaré qu'elle s'était fixée comme règle de ne pas commenter le genre de vie de l'épouse du premier ministre Trudeau.

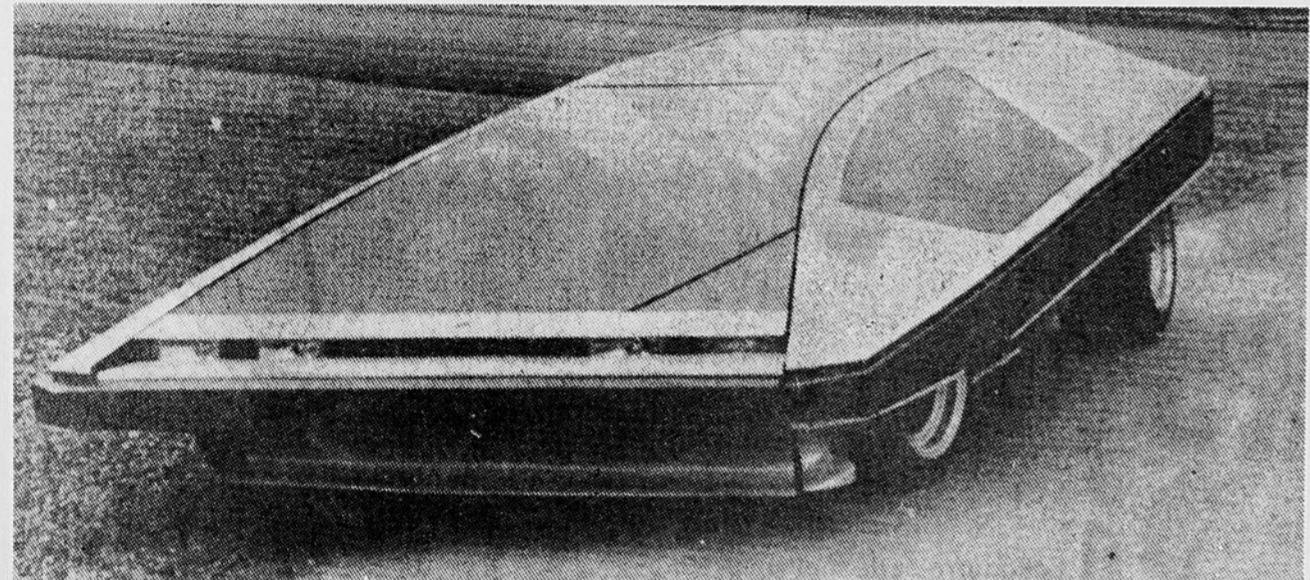
C'est la seule réponse qu'elle a donnée à une élève d'une école secondaire de Toronto, qui lui avait demandé ce qu'elle pensait des efforts de Margaret Trudeau pour la libération des femmes.

Participant justement à un colloque sur la libération des femmes, Maureen McTeer a plutôt préféré parler de la carrière politique de son mari, de Catharine, son bébé de six mois, et de ses études à l'Université d'Ottawa.

A ce dernier propos, Maureen McTeer a souligné qu'elle avait passé ses examens de droit et qu'elle devait recevoir son diplôme le 6 juin prochain.

"Je ne voudrais plus retourner à l'école, même si ma vie en dépendait", a-t-elle commenté.

Elle a maintenant l'intention de s'occuper de son mari et de Catharine.



LA CONCORDIA COUTERA \$40,000

Voici le prototype d'une voiture conçue par des étudiants de l'Université du Québec à Montréal. Quelques exemplaires de cette voiture futuriste seront construits, à raison de \$35,000 à \$40,000, par suite d'une entente intervenue entre la maison Tebron Design Inc. de Montréal et le Dr

Clyde Kwok, directeur de l'Université du Québec à Montréal, l'instigateur du projet. Cette voiture comporte plusieurs innovations mécaniques, comme par exemple un dispositif qui fait pencher la voiture dans les courbes pour une meilleure tenue de route.

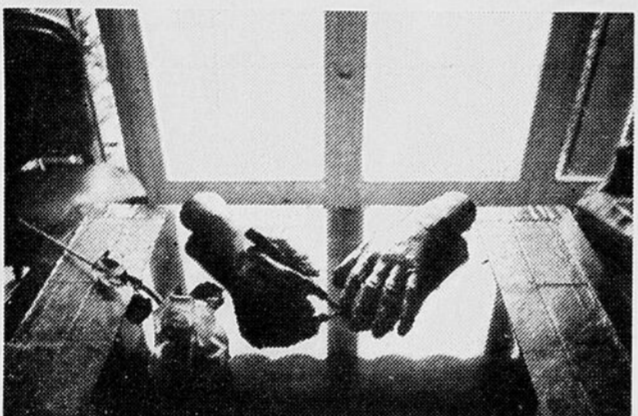
EMBAUCHE D'HANDICAPES

Considérant la mission sociale de son ministère, M. Denis Lazure a invité la direction du personnel du ministère des Affaires sociales à privilégier l'embauche d'un certain nombre d'handicapés lorsque des postes vacants devront être comblés.

Rappelant les difficultés qu'ont les handicapés mentaux et physiques à obtenir des emplois au sein des entreprises, le ministre a demandé la collaboration de ses gestionnaires en vue d'offrir aux personnes handicapées 2% des postes au sein de son ministère.

Dans un contexte où sévit un taux de chômage élevé, le ministre estime nécessaire un effort concerté d'embauche des handicapés, qui, comme on le sait, appartient aux catégories les plus affectées par le chômage.

Soulignons enfin que la Régie de l'assurance-maladie du Québec a déjà annoncé un programme similaire de recrutement de personnes handicapées.

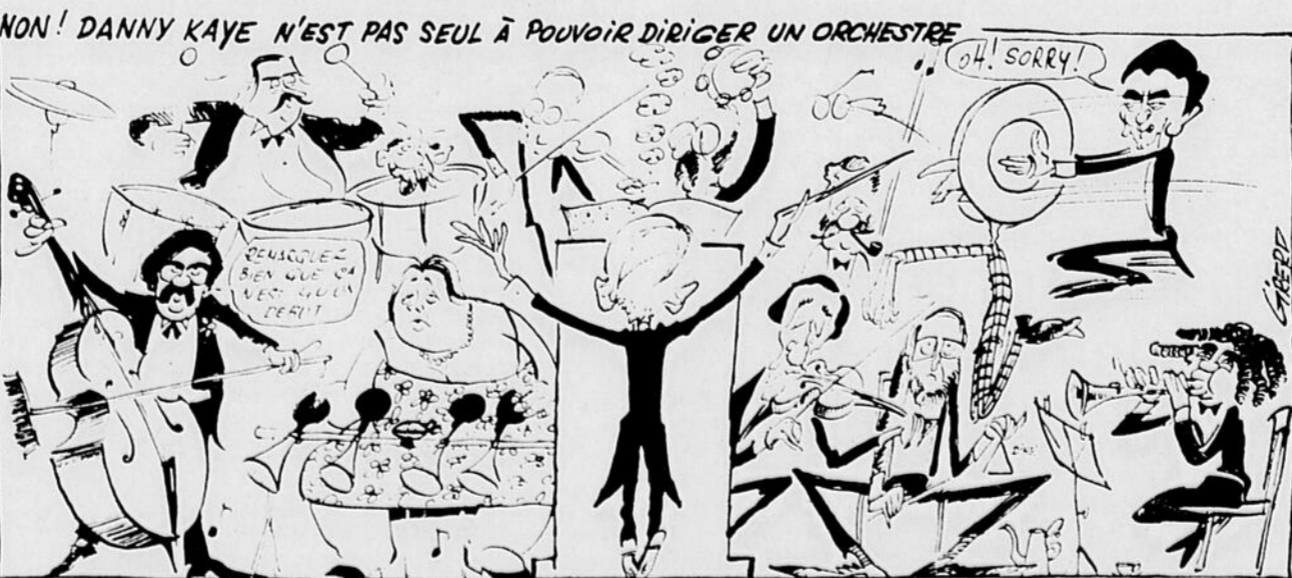


A QUI APPARTIENT CES MAINS?

Ces mains, d'une ressemblance saisissante avec le personnage qui a fourni la moulture, ne figurent pas dans un nouveau film d'horreur tourné à Hollywood. Non, c'est simplement la réplique parfaite des mains du plus célèbre chanteur dans l'histoire de France, Maurice "ma pomme" Chevalier. On les a placées dans son ancienne résidence, "La louque" qu'Odette Meslier, qui fut sa compagne discrète durant une vingtaine d'années, occupe aujourd'hui.

SEMAINE DE LA DEFICIENCE MENTALE

La Semaine de la déficience mentale se déroule cette année du 8 au 14 mai. En proclamant l'ouverture de cet événement, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a souligné l'excellent travail de l'Association du Québec pour les déficients mentaux, organisme qui encourage la recherche dans tous les domaines de la déficience mentale et qui favorise l'accès des déficients à la vie de la collectivité. Le ministre a rappelé que près de 82 pour cent des déficients mentaux ne le sont que légèrement. S'ils reçoivent rapidement une formation adéquate, ils peuvent parvenir à un certain niveau de scolarité et acquérir un DEC.



RECONNAISSEZ-VOUS NOTRE MINISTRE BEDARD?

A l'occasion de la visite du comédien Danny Kay, à Montréal, pour une aide à l'orchestre symphonique de Montréal, l'excellent caricaturiste Gi-

erd de "La Presse" a ainsi perçu l'orchestre politique de René Lévesque. Y avez-vous reconnu notre violoniste Marc-André "Justice" Bédard?

RENDEZ-VOUS

ALMA

CLUB OPTIMISTE — Le club Optimiste d'Alma tiendra son souper bimensuel, ce soir, à 18h00, à la salle à manger du restaurant Saint-Germain.

CHICOUTIMI

FEMMES DE CARRIERE — N'oubliez pas votre dernier souper de la saison, demain soir, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi. L'assemblée générale suivra ainsi que les rapports de comité. Que tous se fassent un devoir d'y assister.

TOAST MASTER — Le club Toast Masters Dynamo de Chicoutimi tiendra son souper hebdomadaire demain soir, à 19h00, au restaurant Sandra Pizza King, de Place du Saguenay. Bienvenue à tous.

FAMILLES MONOPARENTALES — L'Association des familles monoparentales de Chicoutimi rappelle aux intéressés que son local au 310, avenue Hôtel-de-Ville, est régulièrement ouvert. Il y a toujours une personne responsable pour vous recevoir et vous renseigner. A noter aussi que tous les dimanches soirs, il y a partie de cartes ou autres loisirs.

Aussi, prix de présence. Bienvenue à tous et à toutes. Pour renseignements, tel.: 543-2487.

JONQUIERE

AFEAS — L'Afeas Saint-Laurent invite tous ses membres à un souper, le mercredi, 11 mai, à 18h00, au sous-sol de l'église Saint-Laurent. Pour souligner la Fête des Mères. Bienvenue à tous.

AFEAS — L'Afeas Notre-Dame-de-Fatima, il y aura une réunion demain soir, à 20h00 au local, au sous-sol de l'église. Bienvenue à toutes.

CLUB RICHELIEU — Le souper hebdomadaire du club Richelieu, du quartier Kénogami, aura lieu demain soir, à 18h15, au Motel Richelieu, Route 170.

ACCUEIL DOMREMY — Le comité féminin de l'Accueil Domremy de Jonquière donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire du mardi, en haut du Terminus 500, à Jonquière, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

CLUB KIWANIS — Le club Kiwanis de La Baie tiendra son souper hebdomadaire à tous les mardis, à 18h00, au Café Populaire, rue Victoria, Bagotville.

VOS DROITS

COUPABLE OU NON COUPABLE...

Qu'est-ce que veut dire "plaider non coupable?"

Plaider non coupable, c'est une expression qui veut dire ceci aux yeux de la loi:

"Je veux que ceux qui m'accusent, prouvent leur accusation contre moi." Comme première conséquence, lors d'un procès vous n'êtes jamais tenu de rendre témoignage. Deuxième conséquence, celui qui vous accuse devra prouver au-delà de tout doute raisonnable que vous êtes coupable de l'infraction.

Si j'ai plaidé non coupable, dans combien de temps, aurais-je mon procès?

Il n'y a pas de loi qui fixe d'avance le temps d'attente avant le procès. Dans les affaires sérieuses, le procès a lieu en moyenne dans les six mois de l'arrestation.

Les délais sont occasionnés par les diverses procédures qui précèdent le procès, par la difficulté de réunir tous les témoins le même jour ou le grand nombre de causes devant les tribunaux. Les délais peuvent également varier suivant les décisions que vous prendrez en consultation avec votre avocat. Ces décisions dépendent de chaque cas particulier.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée "Quoi faire?" (droit pénal) en écrivant au: Service de l'information Commission des services juridiques, C.P. 123, Succ. Desjardins, Montréal.

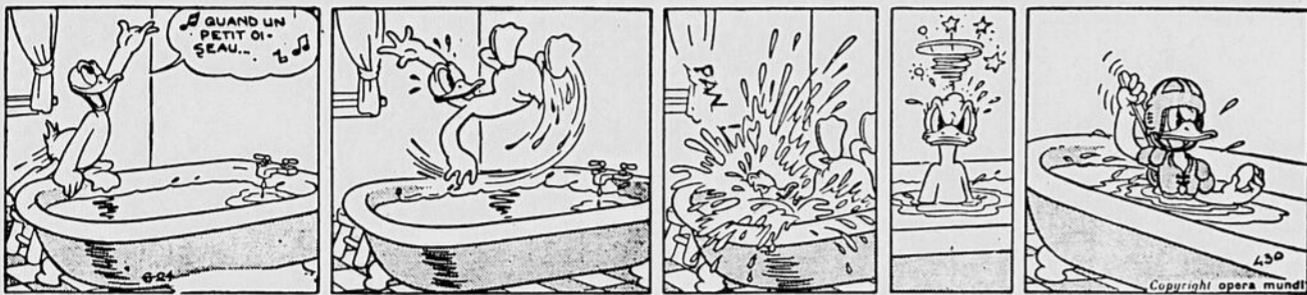
(En collaboration avec la Commission des services juridiques)

BANDES ILLUSTRÉES

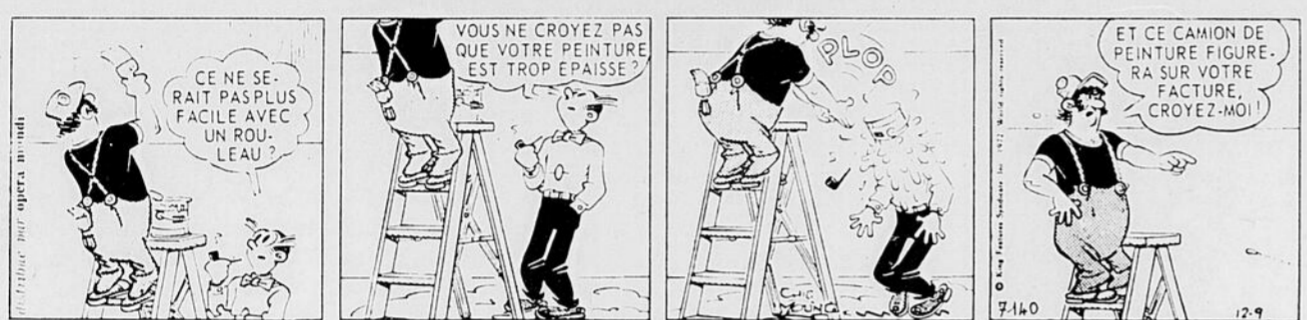
SCAMP



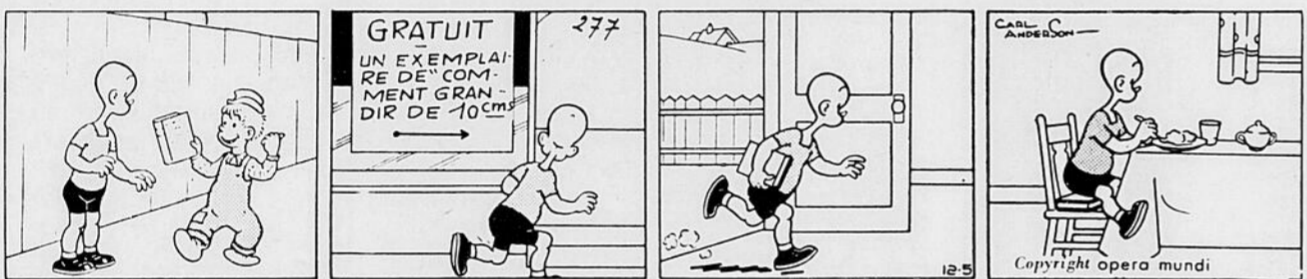
DONALD



BLONDINETTE



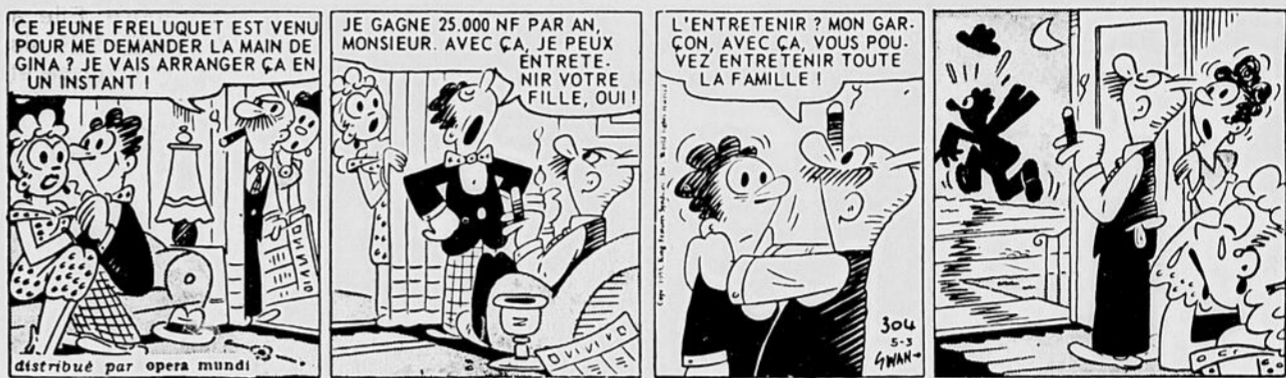
HENRY



M. ABERNATY



LA FAMILLE FLOP



SOURIS MIQUETTE



FEUILLETON QUOTIDIEN

ÉTOILES FILANTES

les dieux et les déesses d'Hollywood

vus par

DAVID NIVEN



résumé

Missie avala les comprimés et en mit un troisième de réserve à côté du verre d'eau avant d'éteindre sa lampe de chevet. Comme pour bien d'autres acteurs qui vivent leur carrière brisée, ces pilules étaient le commencement de la fin.

(14) Les spadons

Elle entendit vaguement qu'on tournait la poignée de la porte de sa chambre, mais elle était en train de sombrer dans un grand trou noir. Elle entendit le très léger dé clic de la porte qui se refermait puis, au bout d'une éternité, loin, très loin, le starter d'une voiture suivi d'un lointain crissement de pneus sur du gravier, quand la voiture s'éloigna dans l'allée.

Manny était fort satisfait de la rapidité avec laquelle il avait réglé ses affaires avec "Missie".

— Chez Lucey, dit-il au chauffeur.

Quand il entra dans le petit restaurant en forme de grotte, situé en face des studios Paramount, il fallut quelques secondes à ses yeux pour se faire à la pénombre.

Si l'éclairage était faible, ce n'était pas par hasard. Chez Lucey était le lieu de rendez-vous préféré des starlettes et des jeunes acteurs des studios voisins, la nourriture italienne n'était pas

chère, les steaks étaient bons, et les rognons, grillés dans leur propre noix de graisse, étaient exquis.

Pendant qu'il attendait le jeune acteur, Manny demanda au garçon de lui apporter les quotidiens du métier. Il s'installa confortablement et parcourut les distributions, les projets, les engagements, les renvois, les allées et venues annoncés dans le Hollywood Reporter et Daily Variety, tout en prenant quelques notes dans son calepin.

Le jeune acteur lui fit parvenir un message pour le prévenir que le travail avait duré un peu plus longtemps que prévu, mais qu'il serait là dans un quart d'heure. "Il ne sera pas aussi prévenant quand il aura réussi", songea Manny sans sourire.

Le restaurant commençait à s'emplier et les petites alcôves discrètes qui entouraient la salle principale se transformaient en nids de possibilités et d'espérances; les tables du milieu, exposées à la vue de tous, étaient occupées par des "touristes" qui dégustaient lentement leur boisson non alcoolisée tout en cherchant à repérer les "célébrités" dans la pénombre enfumée. Manny leur jeta un regard distrait, mais son attention fut retenue par une très jeune fille assise sagement auprès d'une femme plus âgée. En sa qualité de "marchand de viande", il était d'habitude aussi peu sensible à son attrait qu'un gardien du Louvre à la Joconde, mais cette fille avait quelque chose d'enchanteur avec sa beauté sans apprêt et ses yeux gris taillés en amande.

Son examen de la petite prit fin avec l'arrivée précipitée du jeune acteur très conscient du fait qu'il se montrait

en compagnie d'un imprésario particulièrement puissant. Comme d'habitude, Manny en vint tout droit au fait.

— Voulez-vous que je m'occupe de votre carrière? demanda-t-il.

— Si je le veux? brailla le jeune homme. Ce serait trop beau!

Quand il se fut calmé, il commença de se préoccuper de l'imprésario qu'il avait déjà.

— Il a toujours été chic avec moi... Il m'a prêté du fric quand j'étais fauché... C'est mon ami.

Manny l'écouta sans s'émouvoir; tout ça, il l'avait déjà entendu.

Le jeune homme, qui n'en revenait pas de sa chance, eut tôt fait de voir s'évaporer ses scrupules. Assis dans le renforcement, il avait le regard brillant et surexcité.

Manny se leva pour partir. Il avait eu une journée bien remplie et fructueuse et voulait aller dîner, mais sa sortie fut retardée par la femme d'un certain âge qui avait quitté sa table au milieu de la salle. Elle s'adressa au jeune homme tandis que, derrière elle, se tenait la ravissante adolescente qui avait, un instant, suscité l'intérêt de Manny.

— On est de San Diego, dit la femme. Ma fille et moi, on est venue faire la tournée des studios en bus... mais c'est un truc énorme et on n'a jamais pu approcher les stars d'assez près pour leur parler parce qu'il y a toujours comme un mur entre elles et le public. Ma Caroline est drôlement dégue, surtout qu'elle a une passion pour le cinéma, voyez-vous... mais comme maintenant on vous a vu, on n'a pas perdu la journée!

— Moi? fit le jeune acteur, surpris.

— Oh, oui, intervint la jeune fille dont le visage était radieux. Maman et moi, on est allé voir une comédie musicale, hier soir, et à la place, ils ont passé votre film en avant-avant-première! Vous savez, les présentations surprises qu'ils font pour voir la réaction du public et tout ça... et après, ils nous ont donné des cartes à remplir, où il fallait mettre ce qu'on en pensait, et nous, on vous a trouvé formidable — pas vrai, M'am?

— Oui, vraiment formidable, dit la mère. Et on a aussi beaucoup aimé le film... c'est ce qu'on a mis sur nos cartes.

Manny observait la jeune fille en silence, maintenant, il savait ce qui, en elle, avait retenu son attention. Le jeune homme, rouge de plaisir, se pavait sous les yeux pétillants de joie de l'adolescente; puis, il tendit la main en s'écriant:

— Ben... Oh! Merci!

— Au revoir, félicitations, jeune homme, dit Manny à la porte de chez Lucey. A partir de maintenant, nous nous verrons souvent.

Il regarda le jeune homme qui se dirigeait vers le parc de stationnement et ne touchait, manifestement, pas le sol. Il réfléchit un

instant, puis rentra dans le restaurant et alla s'inviter à table où étaient installées la femme de San Diego et sa fille.

— Caroline veut faire du cinéma? demanda-t-il.

— Elle ne rêve que de ça, jour et nuit, répondit la mère.

— Amenez-la-moi, demain matin à 11 heures, dit Manny en lui donnant sa carte de visite. D'ici là, vous pourrez prendre tous les renseignements que vous voudrez sur moi... Je peux m'arranger pour que Caroline fasse un bout d'essai pour La Jeune Pousse... on n'a jamais écrit un aussi beau rôle pour une adolescente. Si ça marche, elle éclipsera complètement la vedette.

LE ROI

Un duvet blond recouvrait la peau bronzée de ses avant-bras musclés, et sa panse retombait par-dessus la ceinture de son pantalon. Gras comme un porc dont il avait les yeux et les manières, Chet Liebert était un être odieux, mais il avait un atout formidable: le Konig, un bateau de quatorze mètres pour la pêche au harpon. Il avait aussi une indéniable compétence dans la profession qu'il avait choisi d'exercer, et, à en croire les autres patrons qui fréquentaient leur bateau à partir de Balboa, en Californie, c'était lui qui réussissait le mieux. Ils étaient bien obligés de lui rendre cette justice car, chaque année, il attrapait plus de marlins et d'espadons qu'eux.

Il abreuvait copieusement sa grande carcasse de bière, jurait d'abondance avec un fort accent hollandais, et, en aucun cas, ne reconnaissait les mérites de qui que ce fût. Pour tenter de retenir ses hommes de pont, il les payait grassement — détail qui m'attira vers lui comme le papillon de nuit est attiré par la chandelle. En tant que figurant à deux dollars et demi par jour — les jours où je travaillais — je ne pouvais pas faire le difficile; c'est pourquoi j'avais les lourdes insultes et me ruais sur les six dollars qu'il me donnait en échange de dix heures d'un travail dangereux, crasseux, éreintant, consistant à repérer, harponner, haler, étriper et faubertier.

Quand nous sortions en mer pour harponner les espadons géants qu'on vendrait au marché, j'étais ravi de toucher mes six dollars, mais je ne craichais pas non plus sur les généreux pour-

boires que me glissaient dans la main les gens qui affrétaient le Konig pour pêcher à la ligne — travail plus passionnant et moins astreignant —, le marin bleu et blanc.

— Alors, on est en retard, me dit Liebert, un matin où j'arrivai à 5 heures. Lessivez-moi ça de haut en bas, étrepez une douzaine de poissons volants et vérifiez deux attrails de pêche et les leurres... et que les chiottes soient impeccables, nom d'un chien, parce qu'on a un affrètement, aujourd'hui, et que le gars vient avec une nana. Ils seront là à 6h30 et ils auront envie de prendre le petit déjeuner, alors que le café soit prêt et les oeufs au bacon prêts à frire, et tout ça. Ce sont des gens du cinéma, ajouta-t-il, alors fermez-la; pas la peine de raconter que vous êtes un acteur dégueuleasse, et que ça saute.

Je soupçonnais Liebert d'avoir pour moi une considération inavouée car, le tout premier jour où j'avais travaillé pour lui, il avait dérapé sur le pont mouillé, rendu glissant par les vidures et le tangage du bateau, et n'avait pu gaffer un marin de cent kilos qu'un directeur de compagnie pétrolière, épuisé, avait fini par ramener le long du bord après trois heures de coups d'épée, de plonges, de bagarre. Le poisson géant, en un ultime hoquet, s'était débrouillé pour cracher l'hameçon et, la gaffe n'étant pas plantée, allait s'enfoncer, la queue la première dans l'eau bleue, et sombrer. Dans un moment de folie, j'avais attrapé le rostre qui allait disparaître avec ma main gauche dont la paume avait été fort écorchée, tandis que, de la droite, j'expédiais un méchant coup de poing dans la pupille de la pauvre bête, la paralysant le quart de seconde nécessaire à Liebert pour enfoncer la gaffe.

Nous n'avions pas échangé un mot, mais j'avais retrouvé une infime étincelle de reconnaissance dans l'oeil rouge et porcine de mon employeur.

A SUIVRE

LES ÉTOILES FILANTES de David Niven est publié aux éditions Robert Laffont.

demain
Clark Gable

Chartre du français

Les enseignants anglophones s'interrogent sur leur avenir

MONTREAL (PC) — Quelles sont les intentions réelles du gouvernement Lévesque au sujet de la minorité anglaise du Québec? Nous voulez-vous vraiment ici et tenez-vous vraiment à ce que nous participions au développement de la province?

Telles sont les questions, centrales, qu'a posées en fin de semaine au Dr Camille Laurin l'exécutif de la Provincial Association of Catholic Teachers, un syndicat qui représente quelque 4,500 professeurs anglophones et dont 95 pour cent des membres enseignent à Montréal.

La direction de l'association avait invité le ministre responsable de la Charte du français à une rencontre privée afin de lui poser un certain nombre de questions sur l'avenir de la communauté anglo-québécoise et du système scolaire anglo-catholique en particulier. De l'aveu des deux parties on préfère maintenant se parler dans le blanc des yeux plutôt que par journaux interposés.

Le Dr Laurin a répondu que son gouvernement tenait à la communauté anglophone, à son enrichissement pour le Québec. A condition cependant qu'elle cesse d'être assimilatrice, a-t-il ajouté. A quoi la PACT a rétorqué que 50 pour cent des immigrants qui fréquentent l'école anglaise ne s'anglicisent pas pour autant.

Voilà du reste le problème central de l'association. D'après les statistiques récentes de la CECM relatives à son secteur anglais, la clientèle de ce dernier passerait — si l'on fait abstraction des effets négatifs du projet de loi no 1 — de 40,000 à 26,000 élèves de 1973 à 1982.

La dénatalité y joue un rôle prédominant. Et il faut y ajouter l'exode des Anglo-Québécois vers les autres provinces, une fonction assimilatrice des immigrants réduite à presque zéro, le tout épice d'un effet général d'entraînement. On comprend les craintes de la PACT. Le phénomène met en danger la sécurité d'emploi des enseignants anglo-catholiques, sans compter l'appauvrissement graduel de la gamme des services scolaires et la perspective d'écoles de plus en plus désaffectées.

Le ministre a reconnu que le petit nombre des anglo-catholiques, en chiffres absolus et par contraste avec l'ampleur des effectifs des secteurs protestant et français, ressent beaucoup plus lourdement et dramatiquement la baisse de sa clientèle. D'ailleurs, a-t-on fait remarquer au ministre, à qui et en quoi profitera ce que vous nous enlèverez? Et le secrétaire général de la PACT, M. Robert Dobie, ajoute: "Si tous les allophones fréquentaient les écoles françaises, voilà qui

n'accroîtrait même pas de 1 pour cent leurs effectifs, tandis que le même phénomène se trouve à nous dépeupler singulièrement".

M. Laurin a dit comprendre la situation, mais il a qualifié d'inacceptables les raisons invoquées, car elles vont à l'encontre du développement et de l'épanouissement "normaux" de la communauté française. Il suggère plutôt des correctifs de nature administrative similaire à ceux que le ministre de l'Éducation a présentés récemment pour protéger "la dernière école de quartier", l'abaissement des normes ou ratios professeurs-élèves en particulier. Quant à la sécurité d'emploi des professeurs anglophones, "sacree aux yeux du gouvernement", M. Laurin a parlé de recyclage au sein de la fonction publique.

La PACT voudrait à cet égard des garanties écrites dans la Charte, mais le ministre le leur a refusé. Comme il n'a d'ailleurs rien promis à ses interlocuteurs quant aux amendements du projet de loi no 1.

La PACT revient cependant à la charge. Certes, sa thèse reste la même: le libre choix de la langue d'enseignement pour tout le monde; l'instauration du français langue de travail; un train de mesures incitatives pour entraîner les immigrants et leurs descendants vers les écoles françaises. Conscient cependant des faibles chances de

sa position en régime péquiste, l'exécutif de l'association supplie le ministre d'accorder "le strict minimum".

— Permettre aux Canadiens anglais des autres provinces qui viennent s'établir au Québec après la promulgation de la loi d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise

— et accorder le même privilège aux immigrants de langue maternelle anglaise qui arriveront d'autres pays.

M. Laurin n'a voulu s'engager à rien. Il leur a rappelé toutefois que le cabinet (contrairement à la CEO, par exemple) s'opposait à la disparition d'un système scolaire anglais.

Il est intéressant de noter pour finir que la direction de la PACT a insisté auprès du ministre au Développement culturel sur le fait que ses membres ne font guère partie de l'Establishment exploiteur et d'inspiration colonialiste, mais plutôt de la classe moyenne et qu'il serait injuste de mettre "tous les Anglais du Québec dans le même panier". Voici au contraire une communauté fort diversifiée, qui n'a rien de monolithique.

Plutôt déçu de leur rencontre avec le ministre, les membres de l'exécutif de la PACT n'en poursuivront pas moins leur publicité contre le projet de loi no 1. Dès samedi, ils plaçaient dans les journaux anglophones de Montréal des encarts qui mettaient en valeur leur position.



GRAND GALA WESTERN — Le leader de l'opposition Joe Clark, sa femme Maureen McTeer et Normand Grimard, candidat progressiste-conservateur, se détendent lors d'un grand Gala Western à Rouyn. (Téléphoto PC)

Clark déplore le chômage élevé dans la région du Témiscamingue

par Eric Hamovitch

ROUYN, Qué. (PC) — M. Joe Clark, leader de l'opposition fédérale, a demandé dimanche au gouvernement de consentir des réductions fiscales à long terme aux entreprises qui décident d'investir dans les régions économiquement faibles du Canada.

A l'occasion des élections partielles qui auront lieu le 24 mai prochain dans six circonscriptions fédérales, dont cinq au Québec, M. Joe Clark, a fait en fin de semaine une tournée électorale dans la région de Témiscamingue.

Dans une déclaration écrite, le chef du Parti progressiste-conservateur fait état de l'indifférence du gouvernement au sujet du chômage "particulièrement élevé dans des régions comme Témiscamingue, où la politique fédérale a retardé l'expansion et la création d'emplois dans le secteur des richesses naturelles".

Dans une conférence de presse qu'il donnait samedi, M. Clark a demandé le recours à des stimulants fiscaux et autres pour promouvoir le développement des ressources minières et autres au Canada.

Le gouvernement, dit-il, dépense beaucoup trop d'énergie dans des programmes sociaux, au détriment de l'exploitation des richesses naturelles.

A plusieurs reprises au cours de sa tournée à Témiscamingue, le chef conservateur a fait remarquer que cette région avait beaucoup d'affinités avec la circonscription de Rocky Mountain, qu'il représente aux Communes, en raison, dans les deux cas, de l'importance de l'industrie minière et des surprises imprévisibles du climat.

Tempête de neige

Dimanche, M. Clark s'est rendu à la messe sous une tempête qui a laissé au sol 16 centimètres de neige.

Une rupture ayant eu lieu dans les conduites d'eau de la ville, il a dû, le matin, se raser avec de l'eau minérale chauffée dans une bouilloire.

M. Normand Grimard, candidat progressiste-conservateur, qui a accompagné M. Clark au cours de presque toute la durée de sa tournée dans la région, a déclaré dans une interview que l'impôt fédéral sur la plus-value du capital était la cause du déclin de l'industrie minière dans la région.

Des 36 mines actives qui existaient à Témiscamingue, dit-il, seul six sont encore en état de produire. Il impute à la politique fiscale du gouvernement fédéral la mise à pied de milliers de mineurs et une chute vertigineuse des activités de prospection.

Selon certains habitants de la région, les mines, notamment la mine de cuivre de Noranda — ville jumelle de Rouyn — qui appartient à la Noranda Mines Ltd,

avaient fermé par suite de l'épuisement de leurs filons.

La Noranda Mines continue d'opérer une fonderie, approvisionnée en minerai à partir du nord-ouest de l'Ontario. On craint que la création projetée d'une fonderie à Timmins, Ont., n'entraîne un jour la fermeture de celle de Rouyn.

Près de la moitié de la population de Témiscamingue — à 88 p.c. franco-phone — se trouve à Rouyn-Noranda, où le taux de chômage atteint le niveau de 19 p.c.

Pendant de longues années, cette région a été le fief de feu Réal Caouette, dont le fils, Gilles, se présente sous la bannière du Crédit social.

M. Gaston Pratte, agent d'assurance, est candidat libéral. Réal Bellehumeur, chômeur, se présente au nom du Nouveau parti démocratique et Guy Desautels au nom du Parti communiste.

"La discrimination linguistique a toujours affecté le Québécois"

— René Lévesque

MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a déclaré, en fin de semaine, que la législation linguistique proposée par

le Parti québécois et le projet de charte québécoise des droits de la personne étaient "incompatibles sous certains de leurs aspects".

"Les deux chartes sont incompatibles. Dans le cas du choix, dans le cas des limitations, il y a quelque chose qui affecte la charte des droits de la personne telle qu'elle est conçue..."

"D'autre part, n'oubliez pas que la discrimination fondée sur la langue — pour faire preuve de franchise brutale — a toujours affecté la majorité francophone du Québec, au chapitre des emplois, des promotions et autres choses du genre", a déclaré, hier,

M. Lévesque, sur les ondes du poste CFCF.

"Il y a ici une question qui mérite d'être débattue. L'incompatibilité qui apparaît dans le projet de loi fera l'objet d'un débat."

"J'ai dit assez souvent au cours des dernières années que je suis devenu ce qu'en anglais vous appelez un "séparatiste", dans le but de résoudre des problèmes fondamentalement malaisés comme ceux-ci", a-t-il ajouté.

Mais jusqu'à ce que le référendum soit tenu, il est nécessaire de légiférer.

"Nous ne nous gouvernons pas encore nous-mêmes. Le référendum

aura lieu et si je ne suis pas un prophète, je suis convaincu que nous le remporterons, ce qui nous permettra de négocier notre retrait du système fédéral... une vieille structure en laquelle nous ne croyons plus."

"Nos adversaires, y compris certains médias et plus particulièrement les médias anglophones agissent comme si le fédéralisme était supposé être éternel dans sa forme actuelle."

Ingénieurs en désaccord

QUEBEC (PC) — L'Association des ingénieurs-conseils du Québec n'est pas d'accord avec le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, qui a laissé entendre récemment dans une entrevue que les ingénieurs-conseils avaient une part de responsabilité dans le rythme d'endettement des villes du Québec.

L'association affirme dans un communiqué qu'elle ne comprend pas comment le ministre peut attribuer aux ingénieurs-conseils une responsabilité quelconque dans l'évolution d'une situation qui résulte de décisions et de politiques des pouvoirs publics.

Les ingénieurs-conseils se disent toutefois d'accord avec le ministre quand il souhaite une utilisation plus rationnelle des fonds publics en matière d'investissements municipaux.

Festival du livre Le Québec présent partout à Nice

NICE (AFP) — Pour sa première année au Festival du livre de Nice, le Québec a choisi d'être présent partout: son stand au Palais des expositions est l'un des plus importants, et il propose en outre une exposition de photos, des projections de courts métrages sportifs, une semaine de cinéma québécois, et enfin un spectacle de Louise Forestier.

"Nous avons attendu pour venir que le festival soit vraiment une grosse manifestation", indique le responsable du stand du Palais des expositions, un libraire de la région de Montréal. "Nous sommes venus pour faire connaître la culture québécoise, et pour prendre des contacts."

Par l'intermédiaire du stand, 37 éditeurs québécois présentent à Nice plus de 800 titres différents, dans tous les domaines, de l'économie aux beaux-arts, en passant par la gastronomie. Les visiteurs sont nombreux, n'ayant pas, comme dans les autres stands étrangers, à surmonter l'obstacle de la langue.

En outre, dans le hall du théâtre de Nice, se tient une exposition sur le Québec, avec des photos de Michel Saint-Jean, des photos de l'exposition "La ville de Québec vue par les photographes du XIXème siècle", des photos du cinéaste Pierre Perrault, et une présentation sur vidéo-cassette des émissions de la télévision québécoise.

Par ailleurs, une semaine de cinéma québécois se déroule à la cinémathèque, avec notamment "Kamouraska", de Claude Jutra et "La mort d'un bûcheron" de Gilles Carle. En outre, le théâtre de Nice présente pendant plusieurs jours en spectacle Louise Forestier.

UN RENDEZ-VOUS AVEC LE RIRE!!!

AMBULANCES TOUT RISQUES

UN FILM TORLANTI DELIRANT! SURPRENANT! Le film le plus drôle de l'année!

ON RIT... RIT... RIT... comme on savait rire autrefois

LA DERNIERE FOLIE

Sur semaine: 7h30 p.m.

CAPITOL SAGUENAY BELLEVUE

2 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7.30 PROJECTION au CREPUSCULE

Le film le plus excitant dans l'histoire du cinéma

King Kong

Le film le plus excitant dans l'histoire du cinéma

Je suis loin de toi Mignonne

Le plaisir, la joie, le bonheur que ce film procure sont inégalés...

Le grand réconfort

Le Sauvage

ciné-parc SAGUENAY 1 A LA JONCTION DE LA ROUTE

ciné-parc SAGUENAY 2 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

OFFICIELLEMENT 18 ANS Adultes

IL "TRAVAILLE" à la revue

PLAYHOUSE

BEL AMI

AUSI Soupirs profonds

IMPERIAL 543 5500

ÉLYSÉE 542 5101

certains femmes vampires ne se nourrissent pas de sang...

18 ANS Adultes

SPERMULA

2e FILM "DEMOISELLES A PÉAGE"

Demaiselles à péage: 7h20

Spermula: 9h05

Les deux chefs-d'oeuvre érotiques réunis pour la première fois.

18 ANS Adultes

UN AMOUR SOUMIS A UNE SENSUALITÉ INEXPLOREE

histoire d'O

Une femme et son désir

un amour comme le nôtre

Amour comme le nôtre: 7h35

Histoire d'O: 9h15

CINEMA 1

CINEMA 2

CLINT EASTWOOD 14 ANS

"L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS"

2e FILM

"UN COUPLE PAS ORDINAIRE"

Un couple pas ordinaire: 7h50

L'inspecteur ne renonce jamais: 9h25

CINEMA 3

Une vague de crimes déferle sur la ville. La police reste impuissante. Un honnête citoyen se rebelle et se transforme en JUSTICIER IMPLACABLE!

UN CITOYEN SE REBELLE

AUSI Adieu Poulet

LINO VENTURA FRANCO NERO BARBARA BACH

CARTEL 542 5101

CENTRE 542 5101

Canadien 545 44

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI Alma et les environs St-Felicien et les environs
545-4895 662-7829 679-3832

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 5 1/2 pièces, foyer extérieur, remises, situé à St-Honoré, libre le 1er juin. Tél.: 673-7160. F-141421

LOGEMENTS: 4 1/2 pièces, rue St-Gérard, Chicoutimi-Nord, \$210.00, pour le 1er juillet, aussi: 5 1/2 pièces, rue St-Gérard, \$245.00, pour le 1er juin. Tél.: 545-5149. F-141423

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, demi-sous-sol, entrées laveuse-secheuse, tapis mur à mur, libre le 1er juin, pour renseignements, tél.: 548-2108. F-141715

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, sous-sol, meuble, chauffe, éclairé, situé 923, Comeau, Chicoutimi, pour personne sans enfant, libre immédiatement. Tél.: 548-3628. F-141862

LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, meublés, \$185.00 à \$175.00 par mois, situés près de Place du Saguenay, libres: mai, juin, juillet. Tél.: 549-3617. F-141723

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER, 6 appartements, 2 salles de bains, 2 foyers, sous-sol, style suisse, habitable à l'année, loc. Docteur, St-Honoré, option d'achat. Tél.: 673-4185 ou 543-4702. F-9426

PROPRIÉTÉ située à proximité de la rivière Chicoutimi, grand terrain, belle villégiature, meublée ou non meublée, prix abordable. Libre immédiatement. Du lundi au vendredi, appelez à 549-1931, local 59. F-141975

MAISON SEULE à louer ou à vendre, 6 pièces, 3 chambres, située boul. Mellon, Arvida. Libre le 1er mai. Tél.: 548-4548. F-140922

MAISON MODERNE: 6 1/2 pièces, comprenant 3 chambres, 2 salles de bains, couvre-plancher, sous-sol fini, grand terrain, garage, près du centre-ville d'Arvida, libre le 1er juillet. Tél.: 548-7388. F-141694

MAISON pour 1 an seulement, du 1er juillet 1977 au 1er juillet 1978, située à Chicoutimi, près de l'hôpital et de l'université, 3 chambres, sous-sol fini, garage. Tél.: 549-1874. F-141661

SHIPSHAW, route Mathias, maison unifamiliale, 2 chambres, cuisine, salon et salle à manger, libre le 1er juin. Tél.: 542-6609. F-141515

MAISON NEUVE à louer, à l'arrière de Place du Royaume, 5 1/2 pièces, prix: \$375 par mois, disponible le 1er juillet. Tél.: 549-4993. F-140700

MAISON A LOUER, pour cause de départ: chauffée, eau chaude fournie, libre pour le 1er juillet. Tél.: 547-7100. F-141749

MAISON NEUVE à louer, à l'arrière de Place du Royaume, 5 1/2 pièces, prix: \$335 par mois. Pour informations, tél.: 549-4993. F-140699

MAISON seule, située au 200, Lalemard, Chicoutimi-Nord, libre immédiatement, à louer pour 12 mois. Pour informations, tél.: 549-5490. F-141540

MAISON: 1 1/2 étages, libre le 1er juin. Tél.: 545-0835, bureau: 549-7914, résidence. F-141211

MAISON A LOUER: 6 appartements, 2 salles de bains, 2 foyers, sous-sol, style suisse, habitable à votre choix, St-Honoré. Option d'achat. Tél.: 673-4185 ou 543-4702. F-141594

DIVERS

2 PNEUS d'été, neufs, Good Year, JR78-15, à très bas prix. Pour informations, tél.: 547-0773. F-141640

UN VOYAGE au Festival des Cantons, à Sherbrooke, les 28-29 mai. Téléphone: à 549-5706, demandez Nicole. F-141401

MOTEUR HORS-BORD, 7.5 H.P., parfaite condition, servi un an. Tél.: 548-2198. F-140685

FAIRE-PARTS: Futurs mariés: faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi. Tél.: 545-4474. F-134285

ATTENTION: à tous les hommes d'affaires, industriels, commerçants, directeurs d'école, cégep, hôpitaux, etc. L'IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, L.T.E.E., vous offre l'opportunité d'obtenir en quelques minutes seulement toutes les photocopies "possibles et imaginables" dont vous avez besoin grâce à son VRAI CENTRE DE LA PHOTOCOPIE, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi. EN PLUS: assemblage, mise en tablette, coupage, pliage ou brochage. Nous pouvons également réduire vos originaux au format désiré. Demandez notre liste de prix. Tél.: 545-4474. F-140772

FAIRE-PART DE MARIAGE et d'anniversaire, (25ème à 75ème). Service de photos professionnel, coupes gravés, albumettes, rubans imprimés, cartes mortuaires, meilleur prix dans la région. Tél.: 547-2068. F-139236

FILMS PROFESSIONNELS, 120-135-220, service de développement et agrandissement. Albums de mariage, bois, blanc, bleu, or. Cadre de carton, 20, St-Hubert sud. Tél.: 547-2066. F-141283

GROSSE QUANTITÉ de terre à donner, environ 800 verges cubes. Vous n'avez qu'à venir la chercher. Communiquez à: 547-1838 ou 549-6042, jusqu'à mardi. F-141796

ACHETERAIS ABRID'AUTO en toile, vendrais 4 pneus Michelin 185 x 14 d'été, et 2 pneus d'hiver Hi-way by way 7.35 x 14. Ces 6 pneus sont sur roues de Mazda. Tél.: 547-0821. F-141787

INSTRUMENT DE MUSIQUE: Professionnel, amplificateur, t'ender, super Rememb, avec guitare Lespaul, Fuzz, Wha-wha micro. Tél.: 668-7638, demandez Laurier. F-141792

FUMIER DE CHEVAL, donné gratuitement. Tél.: 544-5528 ou 543-8671. F-141767

DEMANDES

DEUX DAMES SEULES demandent un logement de 4 1/2 ou 5 1/2 pièces, de préférence à Arvida. Tél.: 548-8098. F-9418

ON DEMANDE chaloupe de pêche usagée en fibre de verre ou en aluminium, 12' ou 14'. Tél.: 549-3783 ou 549-3925. F-9491

ON DEMANDE UNE chambre à louer, à Ville de La Baie, avec possibilité de cuisiner. Tél.: 544-1036, à l'heure du souper. F-141830

ACHETERAIS réfrigérateurs usagés. Tél.: 549-7308. F-141096

JE DEMANDERAI à acheter accordéon, piano, 120 bases. Tél.: 236-4426, le soir. F-141486

ON DEMANDE à acheter une scie à ruban, pour découper le bois et corroyer à bois. Tél.: 544-1724. F-141501

DECES



GAUTHIER (M. René) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus (Québec), le 7 mai 1977, à l'âge de 58 ans, est décédé le rev. père René Gauthier, fils de feu William Gauthier et de feu Maria Talbot. Il demeurait autrefois à Chicoutimi.

Funérailles auront lieu mercredi. Départ du salon funéraire Gravel, 304, Racine, Chicoutimi, pour la Cathédrale. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier.

Il était amonier à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec; il faisait partie de la Congrégation des prêtres de Ste-Marie.

Il laisse dans le deuil ses sœurs: Thérèse, Mme Antoinette Anger, née Marguerite, Céline; ses frères: Guillaume (Marie-Claude Custeau), Louis-Joseph (Jeanne-Yda Croft) et nombreux neveux et nièces.

Direction funéraire: Gravel & Fils, Chicoutimi.



TREMBLAY (M. Louis-Philippe) — Décédé à Chicoutimi, le 8 mai, à l'âge de 80 ans et 6 mois, monsieur Louis-Philippe Tremblay, époux de feu Rose-Eva Grenier, du 519, Ste-Anne, Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon Aubin, av. Montcalm.

Funérailles auront lieu mercredi à 10h00 en l'église du Christ-Roi et l'inhumation au cimetière de Chicoutimi.

Il était le père de: Mme René Gagnon (Alicetta), Mme Paul Roy (Augustine), M. Léonce Tremblay (Desneiges St-Pierre), Jean-Noël (Huguette Tremblay), Mme Gérard Gauthier (Thérèse), Berthold, Mme Ghislain Potvin (Georgette), René (Nicole Simard), Mlle Adrienne Tremblay. Il était le frère de monsieur Léonce Tremblay.

Direction funéraire: Maison Aubin, Chicoutimi.

LEVESQUE (Mlle Gilberte) — A l'hôpital de La Baie, le 8 mai 1977, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédée Mlle Gilberte Léves-

que, sœur de feu Jos-C. Lévesque et de feu Nérée Lévesque de Bagotville. Elle demeurait à Bagotville.

Funérailles auront lieu mardi à 3h00, en l'église St-Alphonse, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était fille d'Isabelle et membre du Tiers-Ordre. Direction funéraire: Gravel & Fils, Chicoutimi.

TREMBLAY (M. Arthur) — Décédé à Chicoutimi, le 8 mai à l'âge de 69 ans et 10 mois, monsieur Arthur Tremblay (agent d'assurances), époux en 1ères noces de feu Bertha Tremblay, en 2èmes noces de feu Jeanne Dion, en 3èmes noces de feu Thérèse Brisebois et en 4èmes noces de Jeannette Rioux et résidant au 380, rue Hôtel-Dieu, Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée au salon Aubin, av. Montcalm.

Funérailles auront lieu mardi à 3h00 en l'église du Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière paroissial.

Il était le père de: Mme Roger Gauthier (Charlotte), révérend père Henri Tremblay, Eudiste, Mme Robert Desbiens (Jacqueline), Mme Gérard Tremblay (Thérèse), Mme Henri-Paul Boisvert (Jeannine), Mme Arthur Tremblay junior (Lucette Colard), Mme Maurice Boily (Gaétane), Mme Adrien Tremblay (Carole), Rémi, Denis (Marcelle Dubéau).

Il était le frère de: M. René Tremblay (Marie-Louise Gagnon), Léonce (Rose Simard), Marcel (Thérèse Corneau), Louis-Georges (Francois St-Onge), Mme Charles-Omer Côté (Berthe). Il laisse aussi dans le deuil sa belle-sœur, Mme Gérard Tremblay (Yvette), son frère Emmanuel Tremblay et de nombreux petits enfants.

Direction funéraire: Maison Aubin, Chicoutimi.

BOLDUC (M. Jean-Charles) — Décédé à l'hôpital de Chicoutimi le 8 mai 1977, à l'âge de 74 ans et 2 mois, M. Jean-Charles Bolduc, dit Léon-Paul Dal-laire, époux de dame Kilda Bolduc.

Il demeurait au 281, Albert, Bagotville.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 14h00 pour l'église St-Alphonse et de là au cimetière de Bagotville.

Direction funéraire: Nault & Caron, Bagotville.

SAULNIER (Mlle Léa) — Décédée le 7 mai 1977 à l'âge de 25 ans et 11 mois, Mlle Léa Saulnier, fille de feu Léon Saulnier et de dame Reine-Marguerite Tremblay.

Elle demeurait au 290, Ste-Marie, Jonquières. Funérailles auront lieu mardi le 10 mai 1977 à 10h30 pour l'église Ste-Marie de Jonquières et de là au cimetière St-Dominique.

Direction funéraire: Nault & Caron, Jonquières.

remment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

DUFOUR (sœur Thérèse) — Décédée à Chicoutimi le 8 mai, à l'âge de 47 ans, après 31 ans de vie religieuse, sœur Thérèse Dufour (sœur St-Jean-Damascène) des Soeurs de la Congrégation de N.-D. du Bon-Conseil.

La dépouille mortelle est exposée au parloir de la Maison-Mère.

Funérailles auront lieu mardi à 3h00 en la chapelle de la communauté et l'inhumation au cimetière de la Congrégation.

Direction funéraire: Maison Aubin, Chicoutimi.

GUY (M. Jean-Marie) — Décédé à l'hôpital de Chicoutimi le 7 mai 1977 à l'âge de 55 ans, M. Jean-Marie Guy, époux de Alma Pearson.

Il demeurait au 670, Du-buisson, Arvida.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 10h00. Départ salon Nault & Caron pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Kénogami.

REMERCIEMENTS

MUNGER (M. Georges-Hippolyte) — Mme Georges-Hippolyte Munger, ainsi que ses enfants: Jean (Marianne Maltais), Germaine (Gérard Rouleau), René, Roland (Yvette Munger), Ghislain (Charlotte Maltais), Jules (Claudette Girard), Gaston (Viola Tapp), Yvan (France Girard), André (Roland Tremblay), Réjeanne (Pierre Martel), Paul, Pauline (Robert Savard), Jean-Guy (Romaine April), Laval, Normand (Chantale Boucher); son gendre, M. Roland Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Rose-Anna Munger, remercient sincè-

ment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

CHABOT (M. André) — Mme André Chabot et ses enfants: Suzanne, Pierre, Nicole, Monique, Gisèle, Jean et Robert, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. André Chabot, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels ou de toute autre manière que ce soit.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 10h00. Départ salon Nault & Caron pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Kénogami.

REMERCIEMENTS

MUNGER (M. Georges-Hippolyte) — Mme Georges-Hippolyte Munger, ainsi que ses enfants: Jean (Marianne Maltais), Germaine (Gérard Rouleau), René, Roland (Yvette Munger), Ghislain (Charlotte Maltais), Jules (Claudette Girard), Gaston (Viola Tapp), Yvan (France Girard), André (Roland Tremblay), Réjeanne (Pierre Martel), Paul, Pauline (Robert Savard), Jean-Guy (Romaine April), Laval, Normand (Chantale Boucher); son gendre, M. Roland Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Rose-Anna Munger, remercient sincè-

ment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 10h00. Départ salon Nault & Caron pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Kénogami.

REMERCIEMENTS

MUNGER (M. Georges-Hippolyte) — Mme Georges-Hippolyte Munger, ainsi que ses enfants: Jean (Marianne Maltais), Germaine (Gérard Rouleau), René, Roland (Yvette Munger), Ghislain (Charlotte Maltais), Jules (Claudette Girard), Gaston (Viola Tapp), Yvan (France Girard), André (Roland Tremblay), Réjeanne (Pierre Martel), Paul, Pauline (Robert Savard), Jean-Guy (Romaine April), Laval, Normand (Chantale Boucher); son gendre, M. Roland Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Rose-Anna Munger, remercient sincè-

ment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 10h00. Départ salon Nault & Caron pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Kénogami.

REMERCIEMENTS

MUNGER (M. Georges-Hippolyte) — Mme Georges-Hippolyte Munger, ainsi que ses enfants: Jean (Marianne Maltais), Germaine (Gérard Rouleau), René, Roland (Yvette Munger), Ghislain (Charlotte Maltais), Jules (Claudette Girard), Gaston (Viola Tapp), Yvan (France Girard), André (Roland Tremblay), Réjeanne (Pierre Martel), Paul, Pauline (Robert Savard), Jean-Guy (Romaine April), Laval, Normand (Chantale Boucher); son gendre, M. Roland Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Rose-Anna Munger, remercient sincè-

ment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 10h00. Départ salon Nault & Caron pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Kénogami.

REMERCIEMENTS

MUNGER (M. Georges-Hippolyte) — Mme Georges-Hippolyte Munger, ainsi que ses enfants: Jean (Marianne Maltais), Germaine (Gérard Rouleau), René, Roland (Yvette Munger), Ghislain (Charlotte Maltais), Jules (Claudette Girard), Gaston (Viola Tapp), Yvan (France Girard), André (Roland Tremblay), Réjeanne (Pierre Martel), Paul, Pauline (Robert Savard), Jean-Guy (Romaine April), Laval, Normand (Chantale Boucher); son gendre, M. Roland Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Rose-Anna Munger, remercient sincè-

ment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 10h00. Départ salon Nault & Caron pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Kénogami.

REMERCIEMENTS

MUNGER (M. Georges-Hippolyte) — Mme Georges-Hippolyte Munger, ainsi que ses enfants: Jean (Marianne Maltais), Germaine (Gérard Rouleau), René, Roland (Yvette Munger), Ghislain (Charlotte Maltais), Jules (Claudette Girard), Gaston (Viola Tapp), Yvan (France Girard), André (Roland Tremblay), Réjeanne (Pierre Martel), Paul, Pauline (Robert Savard), Jean-Guy (Romaine April), Laval, Normand (Chantale Boucher); son gendre, M. Roland Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Rose-Anna Munger, remercient sincè-

ment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 10h00. Départ salon Nault & Caron pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Kénogami.

REMERCIEMENTS

MUNGER (M. Georges-Hippolyte) — Mme Georges-Hippolyte Munger, ainsi que ses enfants: Jean (Marianne Maltais), Germaine (Gérard Rouleau), René, Roland (Yvette Munger), Ghislain (Charlotte Maltais), Jules (Claudette Girard), Gaston (Viola Tapp), Yvan (France Girard), André (Roland Tremblay), Réjeanne (Pierre Martel), Paul, Pauline (Robert Savard), Jean-Guy (Romaine April), Laval, Normand (Chantale Boucher); son gendre, M. Roland Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Rose-Anna Munger, remercient sincè-

ment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

Funérailles auront lieu mercredi le 11 mai 1977 à 10h00. Départ salon Nault & Caron pour l'église Ste-Thérèse d'Arvida et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Nault & Caron, Kénogami.

REMERCIEMENTS

MUNGER (M. Georges-Hippolyte) — Mme Georges-Hippolyte Munger, ainsi que ses enfants: Jean (Marianne Maltais), Germaine (Gérard Rouleau), René, Roland (Yvette Munger), Ghislain (Charlotte Maltais), Jules (Claudette Girard), Gaston (Viola Tapp), Yvan (France Girard), André (Roland Tremblay), Réjeanne (Pierre Martel), Paul, Pauline (Robert Savard), Jean-Guy (Romaine April), Laval, Normand (Chantale Boucher); son gendre, M. Roland Bélanger et sa fille adoptive, Mlle Rose-Anna Munger, remercient sincè-

ment toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges-Hippolyte Munger, soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.



BELANGER - GAGNON (Mme Thérèse)

Les enfants de Mme Thérèse Belanger (Gagnon) remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Thérèse Belanger (Gagnon), soit par offrandes de messes, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, tributs floraux, bouquets spirituels ou de toute autre manière que ce soit.

VOUS VOUDRIEZ UNE CHAMBRE PLUS SPACIEUSE?

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI: 545-4895 ALMA: 662-7829 ST-FELICIAN: 679-3832

MAÎTRISE EN GESTION DE PROJET

Objectifs
Ce programme conjoint offert par l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec à Chicoutimi, vise à former des administrateurs capables d'une vision systémique et globale des projets et ayant une bonne connaissance des techniques analytiques. Les finissants seront appelés à administrer des projets d'envergure de la phase d'étude de rentabilité jusqu'à la dernière phase de la réalisation. Les projets qui font l'objet du présent programme concernent principalement les biens de capital ou tout autre projet de nature administrative.

Conditions d'admission
Baccalauréat spécialisé ou l'équivalent dans un domaine tel que l'administration, l'ingénierie, l'architecture, les sciences, les sciences appliquées, avec une moyenne cumulative d'au moins «B» ou l'équivalent et exercer un emploi à temps complet dans un domaine connexe à la gestion de projets. Il est souhaitable que les candidats aient un minimum de deux (2) ans d'expérience pratique pertinente.

Demandes d'admission
Les demandes d'admission pour la session d'automne 1977 doivent parvenir avant le 1er juin 1977.

Renseignements supplémentaires		
Université du Québec à Trois-Rivières	Service d'admission	(819) 376 5454
	Responsable du programme, M. Roger Héroux	(819) 376 5736
Université du Québec à Montréal	Service d'admission	(514) 282 7161
	Responsable du programme, M. Pierre Ménard	(514) 282 7721
Université du Québec à Chicoutimi	Service d'admission	(418) 545 5616
	Responsable du programme, M. Raymond Auger	(418) 545 5234
Université du Québec, Québec	Directeur général de la Commission	(418) 657 2749

Université du Québec
Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement

A PARTIR DE MAINTENANT

TOUTES LES PHOTOCOPIES POSSIBLES INIMAGINABLES DONT VOUS AVEZ BESOIN

AU VRAI CENTRE DE LA PHOTOCOPIE

545-4474

NOUS PHOTOCOPIONS VOS DOCUMENTS ET LES RASSEMBLONS EN UN RIEN DE TEMPS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ TOUT CELA POUR PRESQUE RIEN!

Pour réussir un nouvel Hochelaga

OTTAWA — Au printemps de 1974, un jeune reporter de Radio-Canada avait couvert les élections fédérales en Alberta.

Puisque les foules s'y pressaient pour acclamer Trudeau et le traiter comme une vedette de cinéma, tandis que le pauvre Stanfield avait du mal à soulever l'enthousiasme de ses partisans, le journaliste en avait déduit que les libéraux allaient balayer la province étalée au pied des Rocheuses.

Le 8 juillet 74, Stanfield raffait 19 sièges sur 19 en Alberta. Le "radio-canadien" jura, un peu tard, de ne plus confondre la popularité d'un chef politique avec celle de son parti.

Cette mise en garde est assez pertinente, si l'on veut se risquer à prédire le résultat des cinq élections



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés. Le Quotidien et Edimédia)

partielles du 24 mai au Québec, relativement aux conservateurs.

M. Joe Clark s'est plus occupé du Québec que tous ses prédécesseurs réunis. Il a voulu assister à tous les congrès de mise en candidature. Il a multiplié les contacts préliminaires avec les militants. Il a prononcé des discours à gauche et à droite dans la province. Pourtant, à son égard, la population continue de jouer les vierges froides.

Pareil état de choses n'attendu en rien le zèle des organisateurs, à commencer par M. Raymond Grenier, directeur national associé du Parti conservateur, et par M. Roch LaSalle, député conservateur de Joliette qui est devenu par la force des choses le lieutenant de Clark au Québec.

Tout en étant fédéralistes, les candidats conservateurs du 24 mai savent copiner avec la clientèle du PQ. Ils distinguent que beaucoup de gens ont voté pour la compétence et l'intégrité de l'équipe Lévesque sans tenir mordicus à son option constitutionnelle.

Ils savent aussi que le mythe de l'intransigeance de M. Trudeau et de sa prétendue incompréhension touchant la place du Québec dans la Confédération ternit l'image traditionnelle des libéraux.

On ne saurait quand même oublier les résultats électoraux du 8 juillet 1974, dans les cinq circonscriptions qui nous intéressent ici. Ce jour-là, dans l'ensemble, les conservateurs y ont recueilli 26,195 voix, tandis que les libéraux en ramassaient 98,737. En gros, la disproportion était de 1 à 4. Fouillons ces données globales, grâce au tableau suivant:

	P.C.	L.
Langelier	2,532	13,616
Louis-Hébert	5,201	32,441
Témiscamingue	641	6,396
Terrebonne	9,889	28,651
Verdun	7,922	17,633

Si l'on suppose que les électeurs québécois votent du même bord d'une élection à l'autre, les conservateurs devraient tout de suite faire leur deuil de ces cinq circonscriptions.

Cette supposition est valable pour ceux qui ont la mémoire courte.

En revanche, les mémoires longues se rappellent que, le 15 novembre 1976, la majorité écrasante des libéraux s'est évaporée, alors que les péquistes décapaient le nombre de leurs sièges. Dans plusieurs comtés de la province, les triomphes les plus éclatants des péquistes ont été remportés auprès d'une population qui s'était toujours montrée insensible aux chants des sirènes indépendantistes.

Sur la scène fédérale, c'est Hochelaga qui alimente l'optimisme des conservateurs. Jacques Lavoie y avait fait piètre figure contre Gérard Pelletier en 1974; un an plus tard, il battait à plate couture le prestigieux mandarin devenu ministre libéral, M. Pierre Juneau. Un règne presque séculaire avait pris fin. La forteresse s'était écroulée.

La victoire collective des péquistes en 76 et la victoire individuelle de Lavoie en 75 se conjuguent donc pour souligner que l'électorat québécois peut devenir versatile, ondoyant et divers. Pour l'instant, je n'entrevois de victoire conservatrice que dans Terrebonne. Ce n'est pas un pronostic définitif, car la masse des votants indécis ne se branche que trois ou quatre jours, avant le scrutin. J'irai me prononcer sur place à ce moment-là.

"Pourquoi une scission totale s'il existe assez de bon sens et de bonne volonté..."

— René Lévesque

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Québec a confirmé, au cours du week-end, qu'une tentative de négociations avec les autres provinces aurait lieu, avant le référendum, mais il s'est empressé d'ajouter qu'il doutait de son succès.

L'association économique que recherche le gouvernement québécois, a dit M. René Lévesque, ne peut se faire qu'avec la pression que commande un statut de souveraineté politique.

Participant à l'émission télévisée "The Watson Report", sur le réseau anglais

de Radio-Canada, le premier ministre a rappelé que les liens géographiques et l'amitié qui s'était développée au Canada au cours des 200 dernières années ouvraient la porte à "certains arrangements évidents".

"Pourquoi alors une scission totale, s'il existe assez de bon sens et disons de bonne volonté des deux côtés?"

Demission

A l'animateur Patrick Watson qui lui avait signalé

que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau avait promis de démissionner si les Québécois se prononçaient pour l'indépendance, M. Lévesque a répondu que lui ne faisait pas de promesse "aussi frivole".

"Pour lui, M. Trudeau dramatisait la situation pour la seule raison qu'il en a assez de son poste à Ottawa."

Quant à M. Lévesque, il n'a pas l'intention de démissionner, même si la réponse est défavorable au référendum.

Français

Sur la question de la Charte du français, M. Lévesque a répété qu'il se sentait humilié d'avoir à le-

glais, ou on n'a pas besoin de loi à ce sujet."

Il a admis bien volontiers que le projet de loi pouvait avoir certains défauts.

M. Lévesque a exprimé l'espoir qu'il n'y aurait, au moins, aucune discrimination à l'égard des anglophones du Québec.

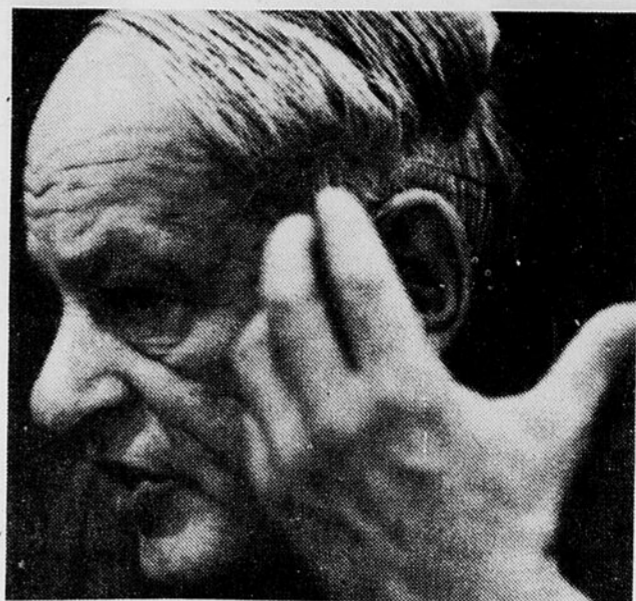
Mais d'un autre côté, a-t-il noté, j'ai vécu assez longtemps au Québec pour constater comment la discrimination a joué contre la majorité dans le domaine des chances de travail et d'avancement et dans d'autres secteurs.

Enfance

Remontant à son enfance, à New Carlisle en Gaspésie, le premier ministre a raconté qu'il s'était souvent battu avec des adolescents de langue anglaise.

Certains d'entre nous, les Français, nous battions avec les Anglais et c'était plus ou moins une question de langue."

M. Lévesque a cependant précisé qu'il n'avait pas été marqué par ces batailles, que cela n'avait pas eu d'importance dans sa vie.



René Lévesque

Médailles remises pour des actes de bravoure

OTTAWA (PC) — M. Jules Léger, gouverneur-général du Canada, remettra cette année des décorations à 12 Canadiens qui se sont distingués par divers actes de courage et de bravoure. Parmi les lauréats, on trouve un Québécois et deux Néo-Brunswickois.

Ces décorations comportent trois catégories qui sont, dans l'ordre d'importance: la Croix de Vaillance, l'Etoile du courage et la Médaille de la bravoure.

M. Clément Moisan, de La Tuque, recevra la Médaille de la bravoure pour avoir aidé trois nonnes et un jeune à sortir d'une voiture qui avait capoté dans un ravin et s'était bloquée sur un banc de glace le long de la rivière Mekinac, près de La Tuque, le 19 janvier 1975.

Dans le Nouveau-Brunswick, Kyle Sutthery et Rhonda Kennedy, recevront la Médaille de la bravoure pour avoir sauvé la vie de Peter Sullivan, dont le camion avait plongé dans le fleuve St-Jean, à Andover, N.-B., dans la nuit du 15 juin 1976.

Avant l'accident, Sutthery et Kennedy avaient pris un repas avec Sullivan dans un restaurant proche du lieu du drame. Ayant vu le camion de Sullivan faire une embardée dans le fleuve, Sutthery plongea pour l'aider et le ramener vers la terre ferme. Subitement pris de panique, Sullivan avait commencé à se débattre. Sur ce, Kennedy a plongé à son tour, pour séparer d'abord les deux hommes, puis les ramener — Sullivan d'abord, Sutthery ensuite — sur les berges du fleuve.

Une autre médaille sera remise à Vincent Bastien, de Stratford, Ont., pour avoir sauvé Pierre Vallée, le 5 mai 1976, du troisième étage d'un immeuble d'appartements qui avait pris feu. Bastien est entré dans l'immeuble envahi par la fumée et a tiré Vallée de son lit pour le sortir du bâtiment.

Deux Albertains recevront l'Etoile du courage: Roger La Brie, d'Edmonton

et Palmer Ferguson, de Jasper.

Roger La Brie, qui recevra l'Etoile à titre posthume, est mort en tentant de sauver deux de ses enfants et un des amis de la famille lors d'un incendie qui avait ravagé sa maison le 2 jan-

vier 1976.

La Brie avait été le premier à déceler le feu. Il s'est empressé de réveiller sa femme et de la sortir de la maison. Il est mort asphyxié en tentant de rentrer dans la bâtisse pour sauver les enfants.

Canrailpass, le Canada tout entier dans votre poche.



VIA CN vous présente la formule de voyage la plus économique qui soit: Canrailpass! Bien connue en Europe et aux États-Unis, cette formule vous permet de voyager en voiture coach n'importe quand et n'importe où au Canada dans tous les trains et la plupart des autobus long-parcours VIA CN, et ce, pendant 30 jours. De plus, le nombre d'utilisations de la carte est illimité! Des réservations sont nécessaires pour certains trains. Moyennant supplément, vous pouvez voyager en Coach superconfort, en Club ou en voiture-lits.

Pour voyager entre les	Canada	Winnipeg vers l'ouest	Winnipeg vers l'est
16 sept. — 15 juin	\$275	\$125	\$175
16 juin — 15 sept.	\$325	\$150	\$200

Canrailpass est disponible chez votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs VIA CN.

CA... C'EST UN SPECIAL CA... C'EST UN SPECIAL

2,000 MEMOS TELEPHONIQUES
4 1/4" x 5 1/2" (ENCRE NOIRE)
A VOTRE NOM

POUR \$21.49 + TAXES
(POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT)
IMPRIMÉS SELON VOTRE TEXTE
SUR XEROX 9200
AU VRAI CENTRE DE LA PHOTOCOPIE

IMPRIMERIE

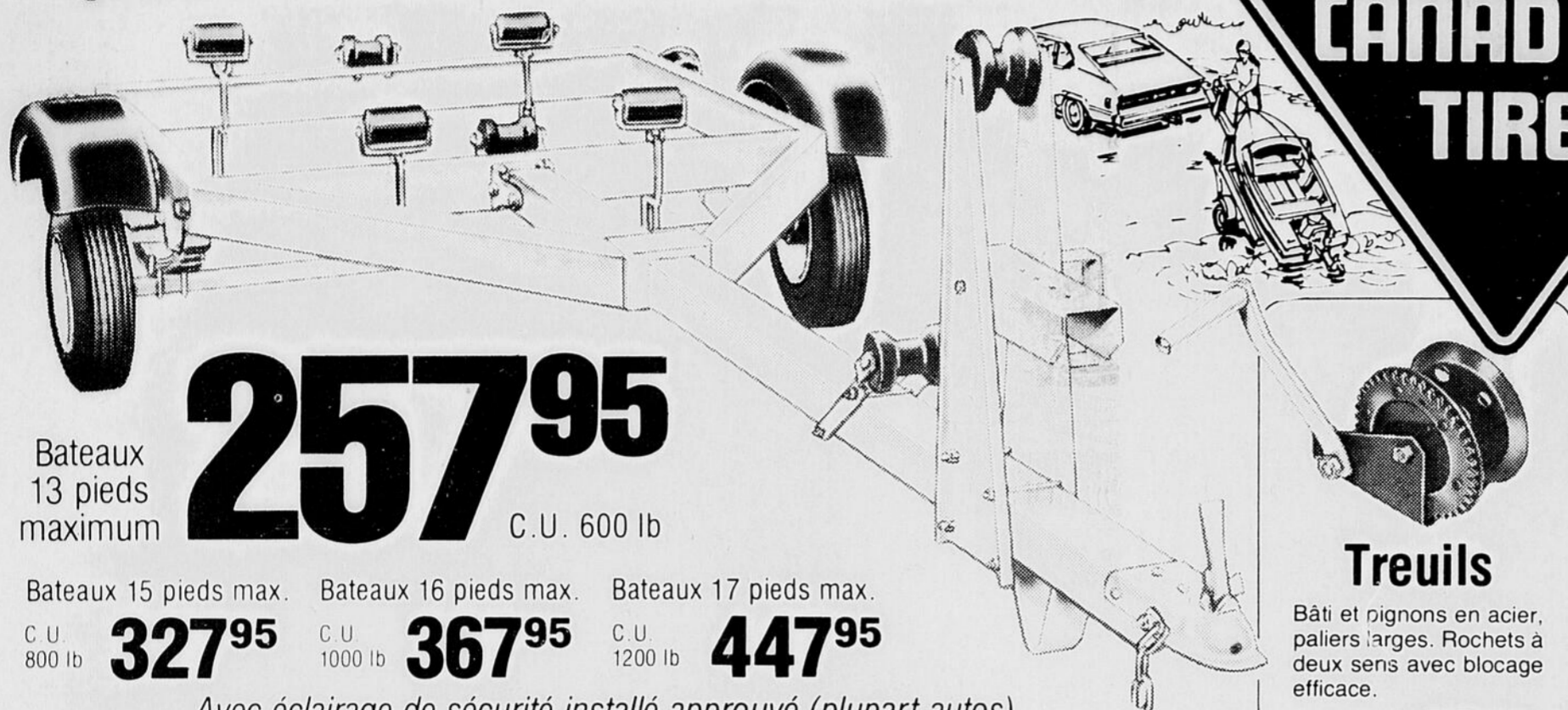
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque — CHICOUTIMI — Tél.: 545-4474

545-4474

Canrailpass: la clef des champs.

Remorques à bateau

Quatre robustes modèles basculants



Bateaux
13 pieds
maximum

257⁹⁵

C.U. 600 lb

Bateaux 15 pieds max. Bateaux 16 pieds max. Bateaux 17 pieds max.

C.U. 800 lb **327⁹⁵**

C.U. 1000 lb **367⁹⁵**

C.U. 1200 lb **447⁹⁵**

Avec éclairage de sécurité installé approuvé (plupart autos)

Remorques basculant vers l'arrière pour faciliter le déchargement sans devoir décaler. Bâti acier à robuste fini auto. Montant de treuil, béquille de stationnement, appui de proue, galets quille et arçasse, chaînes.

Remorque C.U. 1200 lb avec bâti en V et suspension renforcée à ressorts à 5 lames (pneus 5.30/4.50 x 12"). C.U. 1000 lb à pneus 5.70 x 8". C.U. 600 lb et 800 lb à pneus 4.80 x 8".

Il peut falloir compter 2 semaines pour la livraison de votre remorque

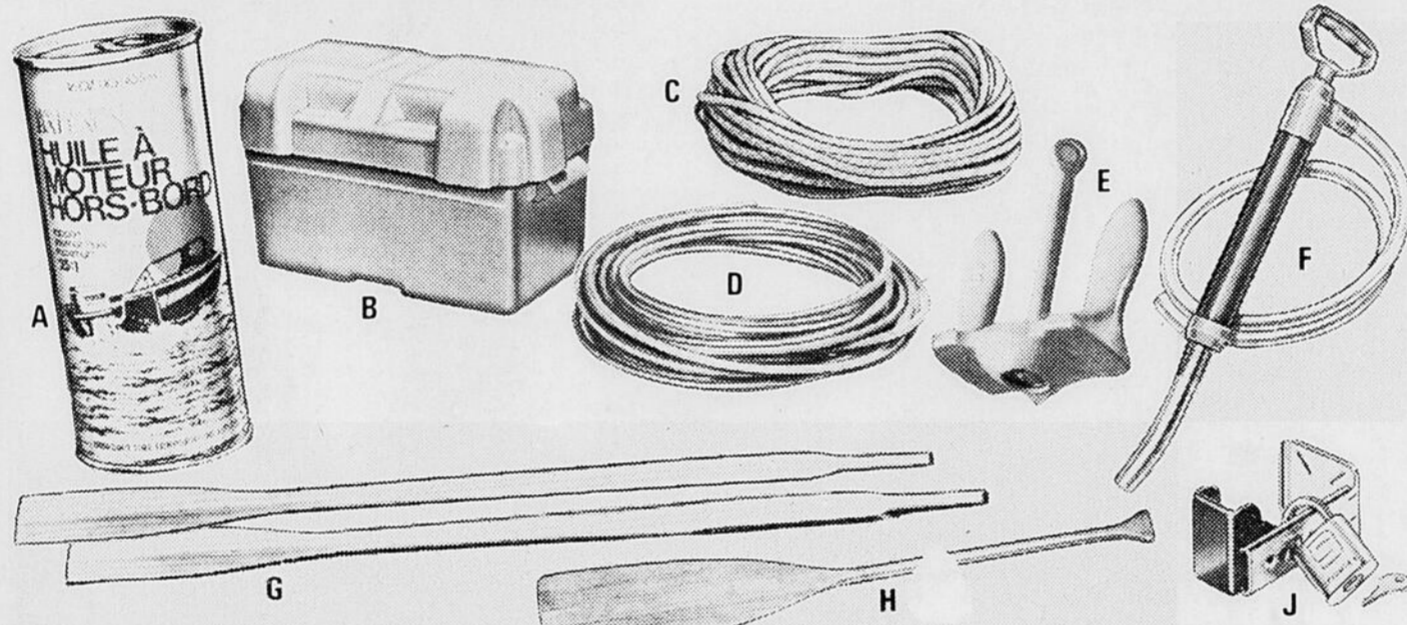


Bidons à essence anti-explosion

10⁹⁹
1 gal.

14⁴⁹ 18⁴⁹
2 1/2 gal. 5 gal.

En métal Explosafe pour le transport des liquides inflammables. Bouchon acier et bec verseur nylon.



Equipez complètement votre bateau chez Canadian Tire

Huile pour hors-bord

A. 16 oz. liq. Type spécial pour moteur 2 temps. Pour mélange jusqu'à 25:1. **75¢**

Coffre à batterie

B. En polyéthylène rouge vif/blanc avec sangle. Environ 16 1/2 x 8 1/4 x 10 3/4". **6⁴⁹**

Cordage nylon tressé 1/2"

C. Solide cordage GWB blanc. Bateau. Le pied... **35¢**
3/4 de pouce. Le pied... **25¢**

Câble de gouvernail

D. Câble 3/16" qualité avion gainé polyvinyle. Force de 920 lb. Le pied... **13¢**

Ancre en fonte

E. Ancre renforcée de qualité en orange vif. Poids mort de 10 lb. Bel achat... **6⁹⁸**

Pompe de cale

F. En plastique résistant; format portatif pratique (env. 14"). Entrée/sortie 1"..... **7⁹⁸**

Rames bois stratifié

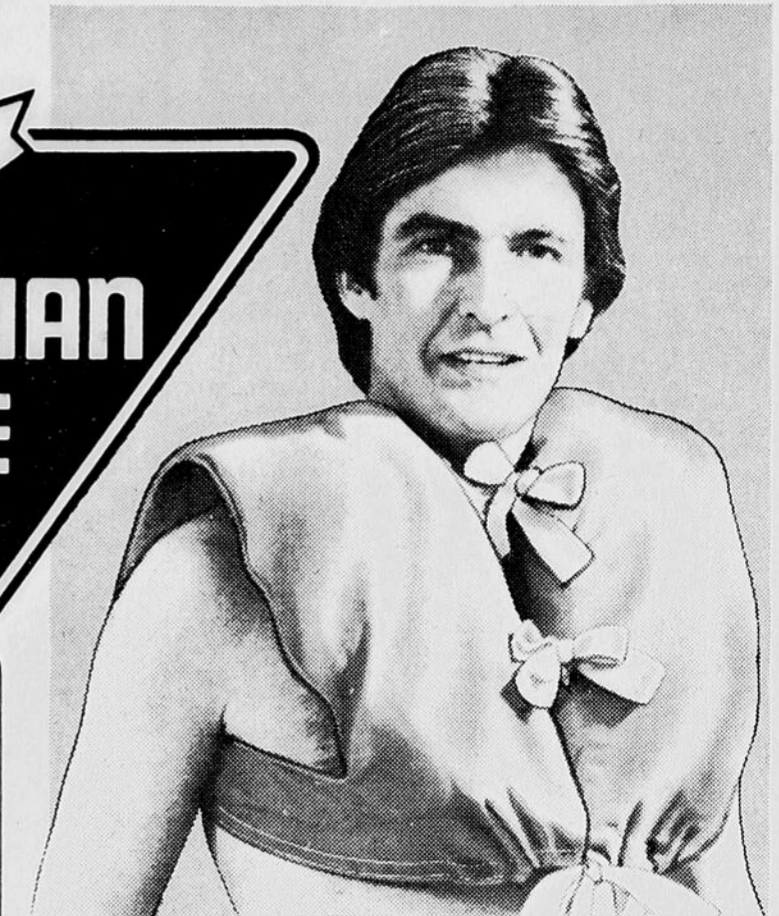
G. Légères. Robuste fini verni. En longueurs de 6 1/2 ou de 7 pieds. La paire... **19⁹⁵**

Pagaies à bout carré

H. Epinette vernie. Pale env. 54 x 6 3/4". Chac... **8⁹⁹**
Pale 60 x 6 3/4" (env.)... **9.49**

Cadenas de hors-bord

J. Pour hors-bord à essence ou électrique (2 à 70 hp). Fourni avec deux clés... **7⁹⁸**



Treuils

Bâti et pignons en acier, paliers larges. Rochets à deux sens avec blocage efficace.

C.U. 1000 lb **12⁹⁸**
sans câble

1200 lb **15⁹⁸**

1800 lb **24⁹⁸**

Gilets de sécurité Approuvés gouvernement

• Garnis kapok
• 90 lb et plus

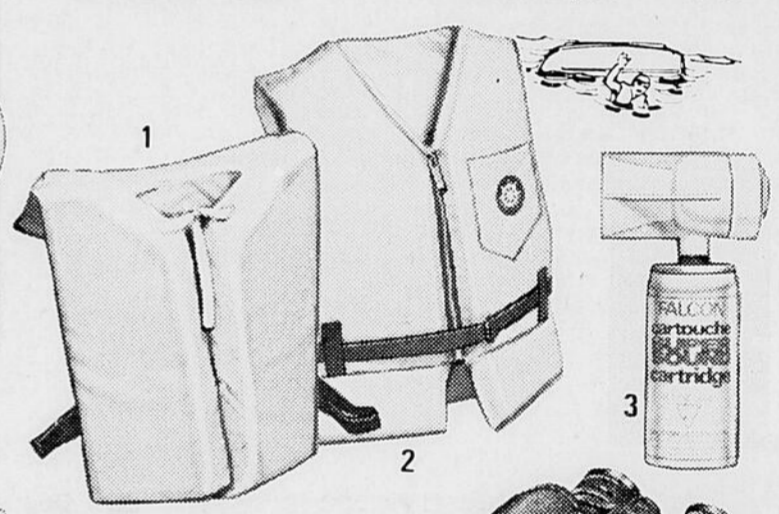
9⁵⁹

50 lb max... **6²⁹**

45 à 90 lb... **7²⁹**

Gilet de sécurité réversible à solide enveloppe coutil. Avec sangles et attaches. Pour votre protection!

Garni mousse, non montré. Jusqu'à 50 lb... **8.79**
45 à 90 lb **10.99** 90 lb et plus... **14.49**



Approuvés M.d.T.

VFI VÊTEMENTS DE FLOTTAISON INDIVIDUELS

Gilet garni de mousse

1. En nylon jaune vif et à attaches noires. Adultes, poitrine 34 à 54" ... **10⁹⁵**

Gilet de sécurité de luxe pour adulte

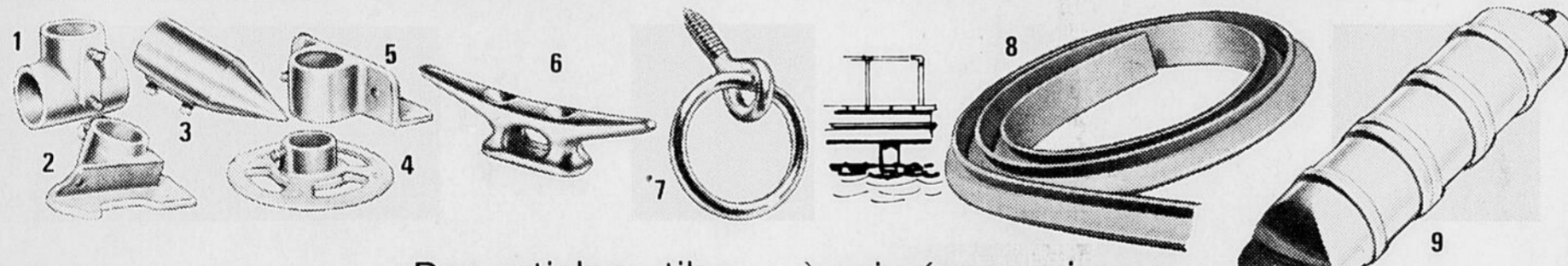
2. Enveloppe nylon orange garnie mousse, doublure jaune, ceinture noire, attaches en D. Tailles P, M, G et TG... **19⁹⁹**

Avertisseur "Super Sound" au fréon

3. Jusqu'à 150 usages. Env. 4 1/2" haut... **3⁸⁹**

Jumelles de 7 x 35 mm, style Zeiss

4. Champ d'environ 400 pi. à 1000... **19⁹⁵**



Des articles utiles... à prix économique

Ferrures

Ferrures de quai en fonte avec vis de blocage.

- Raccord en T... **4.98**
- Raccord d'angle... **4.98**
- A base conique... **4.98**
- A base plate... **6.19**
- Sommet... **4.49**

Taquets

169 265
6 po. 8 po.

6. Taquets durables en fonte galvanisée assurant amarrages rapides et sûrs. Economisez!

Anneau d'amarrage

89¢

7. En acier soudé galvanisé pour de longues années de service. Anneau dia. 2 1/2", tire-fond 3 1/2"

Défense de quai

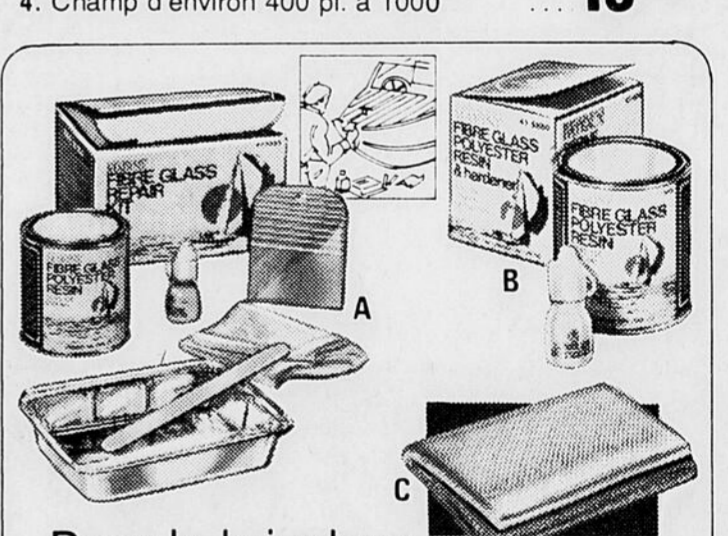
69¢ 6²⁹
pi. 10 pi.

8. En solide caoutchouc gris assurant excellente protection du bateau et du quai. Achat utile!

Défense pneumatique

249

9. Enveloppe vinyle blanc très robuste d'environ 5 x 23 1/2 pouces. Pour bien protéger votre bateau.



Pour le bricoleur

Nécessaires de réparation en fibre de verre
A. Tissu fibre de verre, résine, durcisseur, bac à mélange, applicateur. Env. 144 po.ca. **3¹⁹**
Env. 440 po.ca. **6.49**; Env. 880 po.ca. **9.99**

Résine et durcisseur Mastercraft
B. Pour réparation fibre de verre. 1/2 chop... **2¹⁹**
Chop. **3.29**; Pinte **5.99** Gallon **19.99**

Tissu fibre de verre 50 po. large
C. Epaisseur moyenne; de qualité. Le pied... **99¢**



Utilisez votre Carte Canadian Tire



Épargnez avec les billets-bonis au comptant

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834